

SAINT AUGUSTIN

2025



Sommaire

| | |
|--------------------------------------|----|
| Le mot du Maire | 4 |
| Les dépenses | 6 |
| Décrypter la taxe foncière | 7 |
| Informations pratiques | 8 |
| Actualités | 14 |
| Location des salles | 15 |
| Etat civil 2024 | 16 |
| Groupe scolaire de la Morinie | 17 |
| Permanences Capso Théroouanne | 24 |
| Les assistants maternels | 25 |
| Les Transports | 26 |
| Les déchets | 28 |
| Les associations | 32 |
| Vœux du Maire | 42 |
| Repas des aînés..... | 43 |
| Concours de Belote | 44 |
| Chasse aux œufs..... | 45 |
| Brocante | 46 |
| Randonnée pour Zoé & les autres..... | 47 |
| Kermesse de l'école..... | 48 |
| Inauguration du RPC | 49 |
| Halloween | 50 |
| Commémoration du 11 novembre..... | 51 |
| Fête de Noël | 52 |
| Arbre de Noël de l'école..... | 53 |
| Travaux 2024 | 54 |
| Le domaine des Ecureuils..... | 59 |
| Plan de la Commune | 60 |
| Les associations - Contacts | 62 |
| Calendrier des fêtes 2025 | 63 |

Le mot du Maire

Augustines, Augustins,

Chers amis,

Enfin un bel épisode neigeux qui dure !!! et émerveille les enfants, emplit notre mémoire de paysages magnifiques, nous apporte calme et sérénité, ralentit ce rythme effréné que nous maîtrisons plus ou moins.

Mais comme toute chose ayant des avantages, a aussi des inconvénients, nous aurons un élan d'amitié et de solidarité pour nos amis voisins qui ne peuvent rentrer chez eux, qui ont oublié de faire des provisions de pain et surtout qui sont tétanisés à l'idée de conduire leur voiture par ces temps incertains.

2024 restera une année morose pour nombre d'entre vous, avec des inondations à répétition, parfois très surprenantes comme celle du 1^{er} août, une météo désastreuse ayant entraîné une récolte décevante, une conjoncture économique difficile qui ralentit le commerce, les opérations immobilières, l'activité économique et les investissements pour assurer l'avenir, mais aussi une instabilité politique qui nous interroge.

C'est le verre à moitié vide et pour l'autre moitié qui est donc pleine :

c'est une belle retraite pour notre ami Jacky Bouve après 24 années au service de notre village, merci pour tout et bienvenue à Ismaël Réant, résident originaire d'Aire sur la Lys, marié, deux enfants, fort de vingt années d'expériences qui a rejoint nos services en septembre.

c'est une nouvelle école ouverte en mars, un très bel équipement qui après quelques débuts difficiles, satisfait maintenant enfants, parents, enseignants et personnel.

ce sont de nouvelles recettes fiscales avec la mise en activité du bâtiment logistique de LIDL.

c'est un nouveau projet de développement avec la mise en vente de 35 terrains à bâtir par la société Terr'immo.

En 2024 nous avons achevé :

- L'aménagement de la rue de l'Abbaye Saint Augustin et de la piste cyclable pour faciliter l'accès à la nouvelle école pour 259 018 € ;
- L'extension du réseau électrique desservant l'école pour 18 083 € ;
- Le curage de fossés et la remise en état des rues des Pendants, de la Drève, de la Lys, de Ligne, des Hautes Rives, de Saint Winocq pour 429 264 €, nous avons obtenu une dotation de l'Etat de 262 000 € et du département 45 000 € ;
- Nous avons réalisé une clôture, acheté du matériel, du mobilier pour la salle du conseil, pour 26 019 € ;
- Nous avons acheté un terrain contigu à la salle des fêtes pour 5 836 € ;

Pour 2025,

- Nous allons terminer les travaux de la rue de Saint Winocq près de la Chapelle, nous voulons modifier le circuit du car scolaire pour primaires et maternels, un abribus sera installé, le car en provenance de Cauchy d'Ecques, empruntera la rue de Ligne, passera devant l'exploitation de Mme Danel et s'y arrêtera pour monter les enfants, puis retour à Rebecques par les rues "Verte et du Natoy " ;
- Remettre en état les rues du Marais, des Étiats et du Gris Mont, achever le curage de certains fossés ;
- Doubler la canalisation qui évacue les eaux de la rue de Basse Boulogne ;
- Mise en œuvre d'une frayère au marais.

Nous avons à nouveau demandé à l'Etat une dotation d'équipement des territoires ruraux pour la route de Cassel.

Nous préparons une demande de dotation en soutien à l'investissement local pour le transfert de la mairie.

Ce sont deux gros dossiers dont la réalisation est liée à la réponse de nos partenaires financiers et vous savez que l'actualité nous plonge dans une incertitude que nous n'avons jamais connue auparavant.

Nous pensons,

- agrandir le parking de la salle des fêtes dans le terrain que nous venons d'acquérir,
- Remplacer le véhicule du service technique, la porte d'entrée de la salle des fêtes de Clarques,
- Doter nos cimetières de columbariums.

Notre Label « Village d'Avenir » nous a permis de réaliser une étude sur l'avenir des bâtiments communaux de Clarques, avec le concours du cabinet « Rouge vif » que nous remercions et le financement de l'Etat à 100%, les travaux ne sont pas terminés et le conseil n'a pas encore pris d'orientation. L'ouverture d'une maison des associations semble avoir une longueur d'avance, la création d'un commerce de proximité a été écartée vu l'expérience des communes voisines. D'autres questionnements ont vu le jour :

- Faut-il faire de gros travaux dans un bâtiment aussi vieux ?
- L'accès aux personnes à mobilité réduite n'est pas possible à l'étage ?
- Faut-il envisager un béguinage ?

Nous allons prendre le temps de la réflexion, à suivre ...

Des réalisations, des projets, c'est notre quotidien, c'est aussi ce que nous vous souhaitons et pour cela les membres du conseil, le personnel et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux, une très bonne année 2025, santé, joie bonheur et surtout enthousiasme.

René Allouchery.

Les dépenses

INVESTISSEMENT

| | |
|--|--------------------|
| Remboursement emprunt (capital) | 60 676 € |
| Rue de l'Abbaye Saint Augustin | 259 018 € |
| Curage fossés et remise en état des voiries | 429 264 € |
| Equipements : cloture, matériels, mobilier, panneaux | 26 504 € |
| Terrain rue de Saint Omer | 5 836 € |
| Acompte pour porte salle des fêtes Clarques | 2 263 € |
| Extension réseau électrique pour école | 18 083 € |
| TOTAL INVESTISSEMENT | 1 001 644 € |

FONCTIONNEMENT

| | |
|--|-----------|
| Travaux d'entretien divers | |
| Achat de fournitures | |
| Combustible, EDF, eau | |
| Fêtes | |
| Frais de poste et téléphone | |
| Fournitures administratives | |
| Maintenance | 189 359€ |
| Assurance | |
| Abonnements | |
| Espaces verts, fauchage | |
| Impôts | |
| Intérêts d'emprunt | |
| Honoraires | |
| Frais de personnel et indemnités (135 400€+34 433€) | 169 833 € |
| Participations extérieures (centre de loisirs) | 3 050 € |
| Participation Capso (Voiries, urbanisme, contrôle du droit des sols, transport, conseils en énergie partagée) | 20 971 € |
| Subventions communales | 3 250 € |

Décrypter la taxe foncière

| | ① | ② | ③ | ④ | ⑤ | | |
|-----------------------------|---------|----------------------|-------------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
| Taxes foncières 2024 | | | | | | | |
| Faux 2023 | 41,14 % | % | 3,11 % | 0,196 % | 14,68 % | 1,56 % | |
| Faux 2024 | 41,14 % | % | 3,11 % | 0,175 % | 14,68 % | 1,80 % | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | 2801 | | 2944 | 2944 | 2944 | 2944 | |
| Cotisation | 1152 | | 92 | 5 | 432 | 53 | |
| Cotisation lissée | 1088 | | 90 | 3 | 406 | 51 | 1638 |
| Taxes foncières 2023 | | | | | | | |
| Faux 2022 | 41,14 % | % | 3,11 % | 0,163 % | 14,68 % | 1,40 % | |
| Faux 2023 | 41,14 % | % | 3,11 % | 0,196 % | 14,68 % | 1,56 % | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | 2764 | | 2905 | 2905 | 2905 | 2905 | |
| Cotisation | 1137 | | 90 | 6 | 426 | 45 | |
| Cotisation lissée | 1041 | | 87 | 3 | 387 | 42 | 1560 |

La taxe foncière, à quoi ça sert ?

La majeure partie de la taxe foncière alimente le budget de la commune et les services dispensés au profit de tous les Augustins. Cet impôt finance aussi le budget de la communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer.

① Les services rendus aux habitants

La part communale finance l'entretien des équipements publics, des rues, des espaces verts, les prestations sociales...

② Les missions de la communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer.

La part intercommunale finance les missions qui incombent à la communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer : le développement économique, l'aménagement du territoire...

③ Les taxes spéciales

Ces taxes sont perçues au profit des établissements publics fonciers (EPF) de l'État qui acquièrent des terrains en vue de leur aménagement par un tiers (ville, etc.).

④ L'enlèvement des ordures ménagères

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sert à financer la collecte et le traitement des déchets, compétence dévolue à la Communauté d'agglomération.

⑤ La prévention des inondations

La taxe GEMAPI est utilisée pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Mission assurée au niveau intercommunal (entretien des cours d'eau, lacs, canaux et plans d'eau, protection des écosystèmes aquatiques...).

Le taux communal de la taxe reste inchangé.

Mais alors, pourquoi la facture finale a augmenté ?

- ⑥ le montant de la taxe foncière dépend du montant théorique du loyer annuel du bien (valeur locative cadastrale), revalorisé en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Informations pratiques

La Mairie

166 Rue de Saint-Omer
62120 SAINT-AUGUSTIN
Tél : 03.21.95.83.96
Mail : accueil@saintaugustin62.fr
Site : www.saintaugustin62.fr

Horaires d'ouverture :

| | |
|----------|------------------|
| Lundi | de 10h00 à 11h30 |
| Mardi | de 15h30 à 18h30 |
| Jeudi | de 10h00 à 11h30 |
| Vendredi | de 14h00 à 16h00 |

Carte Nationale d'Identité

Pour obtenir une carte d'identité biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement avec les pièces justificatives exigées. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Sur le territoire de la CAPSO, les mairies de Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys et Fauquembergues et la maison des services de Théroouanne sont équipées d'une station biométrique.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous.

- Mairie de Saint-Omer : 03.21.98.40.88
- Mairie d'Aire-sur-la-Lys : 03.21.95.40.40
- Mairie de Fauquembergues : 03.21.39.52.09
- Maison des services de Théroouanne : <https://www.rdv360.com/mairie-de-therouanne-62129-therouanne>

Il est nécessaire de préparer votre démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Celle-ci récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez donc votre numéro de pré-demande : il est indispensable à la mairie.

Passeport

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires.

Afin de connaître de quels documents vous aurez besoin, rendez-vous sur :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

Acte de naissance

La demande doit être faite auprès de votre commune de naissance.

L'acte vous sera ensuite remis, directement en main propre ou par courrier postal selon votre choix. En cas de demande de réception par voie postale, n'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse inscrite dessus pour le retour.

Vous pouvez également effectuer votre demande en ligne.

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

PACS

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il faut prendre rendez-vous en mairie et vous munir des pièces suivantes :

- Convention de PACS
- Déclaration conjointe du PACS
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618>

Inscription population

Vous arrivez dans notre village, pensez s'il vous plaît à venir en mairie afin de vous inscrire dans le registre population de la commune. Pour cela nous fournir une copie de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.

Mariage

Chacun des futurs époux doit fournir les pièces suivantes :

- Fiche de renseignements
- L'original et une photocopie de la pièce d'identité,
- Justificatif de domicile et/ou de résidence,
- Informations sur les témoins (noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile, copie de leur titre d'identité),
- Copie intégrale d'acte de naissance de 3 mois maximum (à la date du mariage) si le service qui délivre l'acte est français (ou de 6 mois maximum si le service qui délivre l'acte est étranger).

S'il est étranger, le futur époux doit fournir des documents spécifiques à sa nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat).

Si un contrat de mariage est conclu, il faut fournir le certificat de notaire.

Si les époux ont eu des enfants avant le mariage, ils doivent présenter à la mairie les actes de naissance (de moins de 3 mois) et le livret de famille.

Dans certaines situations familiales particulières (veuvage ou divorce, par exemple), des pièces complémentaires peuvent être demandées.

La publication des bans ne sera effectuée que si le dossier de mariage est complet, conformément à l'article 63 du Code Civil.

Dossier mariage disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie

Recensement militaire

Tous les jeunes de la commune (garçons et filles) doivent **obligatoirement** passer en mairie ou faire la démarche en ligne avec le livret de famille de leurs parents dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser. La mairie leur remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Ce recensement permet ainsi :

- Inscription aux examens et concours
- Inscription au permis Auto et Moto, conduite accompagnée.
- Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D) (1/2 journée)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719>



Elections

Demande d'inscription sur la liste électorale

Vous êtes nouveau dans la commune ? Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Le dépôt et le traitement des inscriptions se font toute l'année.

Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^{ème} vendredi avant ce scrutin.

La commission administrative de révision de la liste électorale est supprimée.

Le maire examine et statue sur les demandes déposées par des électeurs au plus tard 5 jours après leur dépôt.

Rendez-vous en mairie ou sur [service-public.fr](http://www.service-public.fr)

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vote par procuration

A compter du 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration permet à un électeur de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance ou sur le site maprocuration.gouv.fr.

Si l'état de santé du mandant l'empêche de se déplacer, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Rendez-vous en mairie ou sur [service-public.fr](http://www.service-public.fr)

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale (voyage scolaire, mais aussi toute sortie du territoire français même de courte durée), devra être muni :

- de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- d'une autorisation de sortie de territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale,
- et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie du territoire.

L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

Documents disponibles en mairie ou sur le site officiel de la commune (cerfa_15646-01)

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Centre de loisirs

La commune donne, à tout enfant du village allant au centre de loisirs (pendant les vacances d'été), autre que celui de Théroanne, 50 € de subvention, sur présentation de la facture ou d'une attestation de présence et un RIB à donner à la mairie avant le 15 novembre.

Subvention scolaire

La commune donne également, à tout jeune du village étant scolarisé (de la 6^{ème} à 18 ans, s'ils n'ont pas 18 ans à la rentrée scolaire), 40 € de subvention, sur présentation d'un certificat de scolarité et un R.I.B à donner à la mairie avant le 15 novembre.

Carte grise

Toutes demandes liées à votre carte grise sont à effectuer sur le site officiel :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement vous pouvez vous adresser à un garagiste agréé par la préfecture : <https://www.vroomly.com/garage-62/>

Attention ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites. Informez-vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise : <https://www.courroie-distribution.fr/blog/combien-coute-une-carte-grise/> .

En cas de perte, les démarches sont différentes : <https://www.vroomly.com/blog/perde-de-carte-grise-tout-ce-que-vous-devez-savoir/> .

Médaille d'honneur du travail

La dématérialisation des médailles d'honneur du travail étant effective depuis février 2019, pour une demande de médaille d'honneur du travail, vous devez vous rendre sur le site suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Accueil paroissial

Pour les habitants de Saint-Augustin Rebecques s'adresser à :

Monsieur l'Abbé Gervais IBATA OKOMBI

28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys

Tél. : 03.21.39.04.52

mail : paroisse.n.d.panetiere@gmail.com, gervais.ibataokombi@arras.catholique.fr

Les clochers de la paroisse Saint-Anne : Crecques, Mametz, Marthes, Rebecques.

Pour les habitants de Saint-Augustin Clarques s'adresser à :

Monsieur l'Abbé Gervais IBATA OKOMBI

2 bis place de l'église 62129 Théroüanne

Tél : 03.21.95.77.35

mail : paroisse.4.evangelistes627@orange.fr, gervais.ibataokombi@arras.catholique.fr

Les clochers de la paroisse Les quatre évangélistes :

Beaumont les Aire, Bomy, Clarques, Cléty, Coyecques, Delettes, Dohem, Ecques, Enguinegatte, Enquin les Mines, Erny Saint Julien, Febvin Palfart, Fléchin, Fléchinelle, Herbelles, Inghem, Laires, Livossart, Nielles les Théroüanne, Serny, Théroüanne, Upen.

Fibre optique

Sur le site Cap Fibre : www.capfibre.fr vous pouvez trouver les renseignements nécessaires à votre raccordement (liste des opérateurs présents sur le réseau, votre éligibilité à la fibre optique ainsi que les différentes démarches à suivre).

En cas de problème non solutionné par votre fournisseur ou si vous venez de faire construire vous pouvez contacter le numéro vert suivant : 0 800 159 162.



Destruction des chardons

Il est rappelé que par un Arrêté préfectoral du 11 juin 2001, la destruction des chardons est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause ou à défaut à son propriétaire ou usufruitier, et devra être terminée avant leur floraison.

Haies

L'entretien et l'élagage des haies bordant une voie ou un chemin ouvert à la circulation publique est à la charge des riverains.

Chiens

Il est recommandé de garder les chiens en laisse quand vous les promenez dans le village.
Rappel : la loi exige le ramassage des déjections sur le domaine public.

Les trottoirs

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Documents d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable et permis de construire) peuvent s'effectuer en ligne.

<https://gnau19.operis.fr/payssaintomer/gnau/>

Vous pouvez encore déposer votre demande papier en mairie (en deux exemplaires).

Pour toutes questions relatives à l'urbanisme, une adresse mail a été créée : urba@saintaugustin62.fr.

Maison de l'Habitat



Adresse :

7 Place Victor Hugo 62500 SAINT-OMER

Horaires :

Le lundi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéro de l'accueil : 03 74 18 22 20

Adresse mail : maisonhabitat@ca-pso.fr

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application Actualité Mairie. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

Comment ça marche ?



- 01** Commencez par **télécharger l'application mobile** sur l'**App Store** ou sur le **Google Play**.
- 02** **Choisissez la/les mairie(s)** pour lesquelles vous souhaitez recevoir les actualités et **ajoutez-la/les en favoris**
- 03** A chaque nouvelle actualité, vous **recevrez une alerte sonore** et une **notification push** !

Une application 100% Gratuite

L'application est actuellement indisponible, nous recherchons activement une solution plus pérenne.

RGPD

Parce qu'il est primordial de protéger vos données à caractère personnel et votre vie privée, votre commune se met en conformité au Règlement général de la Protection des Données.

Votre commune traite, dans le cadre de ses missions, des données à caractère personnel vous concernant. A titre d'exemples, figurent au registre des traitements effectués par votre commune :

- La gestion de l'état civil dans le cadre d'une obligation légale ;
- La gestion des demandes d'urbanisme dans le cadre d'une obligation légale ;

Dans le cadre de la Gestion de la communication municipale, la commune collecte :

- Votre nom, prénom ;
- Votre date et lieu de naissance ;
- Votre adresse postale ;
- Votre adresse mail et votre numéro de téléphone

Afin de pouvoir continuer à recevoir une communication et/ou une invitation personnalisée concernant :

- les activités de la commune (prochains évènements, date d'inscriptions, alertes diverses) ;
- les activités liées aux enfants, le repas des aînés, les chèques-cadeaux, les dictionnaires,... ;
- et à des fins de mise à jour de vos données,

Nous vous demandons de bien vouloir vous présenter en mairie pour remplir un formulaire ou de nous le demander par mail.

Actualités

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le 16 mars 2025, si vous avez plus de 60 ans et que vous souhaitez y participer faites-le nous savoir en mairie **avant le lundi 3 février 2025**.

Par mail : accueil@saintaugustin62.fr ou par téléphone : 03.21.95.83.96 ou en mairie

Sans votre accord, nous ne pouvons plus vous envoyer une invitation nominative.

Médaille de l'enfance et des familles

Peuvent obtenir cette distinction les pères et mères de famille, quelle que soit leur nationalité élevant ou ayant élevé dignement au moins quatre enfants français.

L'aîné de ces enfants doit avoir atteint l'âge de 16 ans.

La demande de cette médaille doit être établie avec le formulaire Cerfa 15319*02 ainsi que les pièces justificatives

L'assurance auto en France :

- Fin de la vignette verte : plus d'obligation dès avril 2024.
- Numérisation : introduction du permis numérique via France Identité <https://france-identite.gouv.fr/>
- Contrôle via FVA et SIV : vérification de l'assurance via des fichiers centralisés.
- Automatisation des contrôles : contrôle de l'assurance possible lors d'autres infractions.
- Suppression de contraventions : fin des sanctions liées à la vignette non apposée sur le pare-brise.
- Lutte contre la conduite sans assurance : guide de l'assurance auto au tiers ou tous risques <https://www.instantassur.com/guide-assurance-auto/>
- Impact écologique et économique : réduction des émissions de CO2 et économies pour les assureurs.

Permis de conduire :

- Renseignements sur le stage de récupération de points agréé par la préfecture du Pas-de-Calais proche de Saint-Augustin, rendez-vous sur le site LegiPermis : <https://www.legipermis.com/stages-points/pas-de-calais/62120-aire-sur-la-lys-roquetoire.html>
- Consulter son nombre de points sur le permis de conduire, rendez-vous sur le site ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Location des salles



La salle Saint Martin

69, rue Haute – Clarques
Capacité : 80 personnes



La salle polyvalente

97, rue de Saint Omer – Rebecques
Capacité : 150 personnes

| | SALLE DE CLARQUES | | SALLE DE REBECQUES | |
|---|-------------------|----------|--------------------|----------|
| | Location | Acompte | Location | Acompte |
| Location complète (commune) | 170,00 € | 85,00 € | 280,00 € | 140,00 € |
| Location complète (extérieurs) | 320,00 € | 160,00 € | 550,00 € | 275,00 € |
| Location vin d'honneur ou départ en retraite (commune) | 80,00 € | 40,00 € | 90,00 € | 45,00 € |
| Location vin d'honneur ou départ en retraite (extérieurs) | 160,00 € | 80,00 € | 170,00 € | 85,00 € |
| Réception après enterrement | 30,00 € | 15,00€ | 65,00 € | 32,50€ |
| Caution | 480,00 € | | 550 € | |
| Location vidéoprojecteur | | | 40,00 € | 20,00€ |
| Forfait nettoyage | 180,00 € | 90,00€ | 180,00 € | 90,00€ |
| <i>La tarification des éléments manquants ou cassé est jointe en annexe</i> | | | | |
| Tri des poubelles non fait / insuffisant | 50,00€ | | 50,00€ | |
| Nettoyage non fait / insuffisant | 180,00 € | | 180,00 € | |
| Rangement de la vaisselle non respecté | 50,00€ | | 50,00€ | |
| Déclenchement du détecteur de décibels | | | 70,00€ | |

Les associations de la commune peuvent utiliser la salle communale gratuitement en semaine et un week-end par an.

En cas d'annulation le remboursement sera effectué si :

- la salle est relouée le même jour.
- en cas de motif grave, sur présentation d'un justificatif.

Etat civil 2024

Naissances

Il y a eu 6 naissances, dont

Tom JOLIBOIS

Marceau CLIPET

Malo BAILLY

le 24 janvier 2024

le 4 avril 2024

le 5 septembre 2024



Mariages

Il y a eu 1 mariage,

Guillaume et Delphine LEROY-GODDE

le 16 août 2024



Pacs

Il y a eu 5 pacs,

Rémi et Agathe NEDONCELLE-WIMEZ

le 2 avril 2024

Guillaume et Sabrina PAUCHET-LAMBOUR

le 13 avril 2024

Anaëlle et Romain BOUREZ-CAUDRELIER

le 25 mai 2024

Florian et Pauline CADART-DEWAELE

le 27 août 2024

Angélique et Axel HANNOIR-DELAVIEZ

le 3 septembre 2024

Décès

Cécile DUCROCQ

le 27 janvier 2024

José PAUCHET

le 28 novembre 2024

Jeanne-Marie LARIDAN

le 7 décembre 2024



2024 fut l'année du changement pour les écoliers de Clarques, Rebecques et Théroouanne. Jusqu'ici répartis dans trois écoles différentes et qui devenaient vétustes, ils ont intégré leur nouveau groupe scolaire le 11 mars.

La mobilisation des parents d'élèves, celle des agents municipaux et des élus a permis d'opérer le déménagement dans de bonnes conditions. Nous tenons à les remercier de nouveau.

Plus de six millions d'euros d'investissement pour un bâtiment de dix classes en rez-de-chaussée et un étage avec un second bâtiment pour la vie extra-scolaire : cantine avec repas préparés sur place, médiathèque et bientôt un city stade qui sera fini pour le printemps.

Ce projet ambitieux est enfin une réalisation aboutie.

Cette école, sise sur le territoire de Saint Augustin mais aux abords de Théroouanne est gérée par les deux communes au sein d'un syndicat : Le RPC de la Morinie.

Le 7 septembre s'est tenue son inauguration, un moment où les partenaires du projet et financeurs ont salué d'une voix unanime cet outil structurant pour notre commune.

Parmi les élèves et leurs parents, les éloges sont aussi nombreux : "Elle est belle la nouvelle école !" Voir le monde au travers du regard d'un enfant c'est aussi nous rappeler la vertu de la beauté au-delà des chiffres.

Ah il y a toujours des insatisfactions, mais il y en aura toujours quoiqu'on fasse.

"Rien n'est parfait, soupira le Renard." comme on le lit dans le Petit Prince de St Exupéry

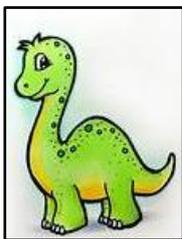


Tiens, qu'en auraient pensé ces écoliers de Rebecques, au sortir de la guerre, promotion 1946 ?
Il y a eu du changement !

Les classes

Classes de Mme ANNOOT et Mme BAILLEUL

Pour cette nouvelle année scolaire, les maîtresses des classes de TPS - PS et de PS – MS font voyager leurs élèves à travers le temps.



Le mois de septembre a été marqué par l'époque des dinosaures, autant vous dire que maintenant ils n'ont plus de secrets pour eux et qu'ils connaissent le nom de chacun d'entre eux jusqu'au bout de leurs griffes.

En octobre, les enfants ont apprivoisé le feu et se sont essayés à l'art pariétal.



Depuis le retour des vacances d'automne, ils découvrent la civilisation Egyptienne à travers ses pyramides et ses pharaons. Qui sait, peut-être que cela leur donnera le goût du voyage dans quelques années.



La civilisation gréco-romaine marquera aussi les esprits de certains grâce à leurs temples.

Viendra par la suite l'époque médiévale avec ses châteaux forts, ses rois et chevaliers, ainsi que les Indiens avec leurs rituels et leurs danses traditionnelles, les pirates seront aussi de la fête !

Nous ferons aussi une halte à l'époque contemporaine en étudiant un artiste du XIXème et nous finirons dans l'espace avec le premier pas sur la Lune.

Bref c'est une année riche en découvertes qui attend les plus petits au sein du nouveau groupe scolaire !

Classe de Mme Arnouts

A l'occasion de la semaine du goût, les élèves de la classe de moyens/grands ont préparé une soupe de dragons. Pour lui donner la couleur verte, nous y avons mis des courgettes, des poireaux ainsi que du persil.

Cet atelier a permis aux enfants de stimuler leurs sens : le toucher, la vue, l'odorat et le goût en préparant les légumes, et d'aborder les règles d'hygiène et de l'alimentation.

Cela a ainsi éveillé leur curiosité et leur a donné envie de goûter cette soupe alors qu'ils avaient un a priori au départ.

Ils l'ont beaucoup appréciée pour la plupart d'entre eux !



Classe de Mme BECK



Cette année de la maternelle au CP nous voyagerons dans le temps, notion pas évidente à ces âges. Deux périodes ont déjà été travaillées : la Préhistoire et l'Antiquité.

Notre classe de GS / CP et la classe de CP de Madame Tirlois avons eu la chance de bénéficier d'une intervenante en arts plastiques fin décembre. Nous avons travaillé sur les techniques pariétales, la mosaïque....

Nos élèves sont « Les petits archéologues de l'histoire des arts ». Merci à Elodie et aux parents pour les bambous et la craie.

Nous vous souhaitons meilleurs vœux.

La classe de GS / CP de Mme Beck

Classe de Mme Tirlois



Tous les élèves de l'école de Théroüanne se sont rendus au Louvre-Lens pour découvrir le monde des animaux fantastiques : des sphinx, des licornes, et autres animaux imaginaires ont rythmé notre journée.



Les classes de GS/CP de Mme Tirlois et CP/CE1 de Mme Alba ont participé à un atelier au musée archéologique de Théroüanne autour du thème « Vivre, se nourrir, se vêtir et se laver au temps de l'antiquité et du Moyen Age ». Les élèves ont pu mettre la table aux différentes périodes historiques.



Concours CARTON PLEIN organisé par la CAPSO

Les élèves de la classe de GS/CP de Mme Tirlois ont remporté la deuxième place au concours Carton Plein, concours visant à promouvoir l'industrie du papier et du carton de la région.

Le sapin décoré avait pour objectif de mettre en évidence le tri des déchets et dénoncer la pollution dans les océans et dans les forêts.



Classes de Mme Brachet et Mme Roche

Le lundi 4 novembre et le mardi 5 novembre, les élèves de CE1 de Mme Brachet et les CE1-CE2 de Mme Roche ont pu bénéficier de l'intervention de 2 artistes musicaux.

En effet, Mélissa, chanteuse, et Guillaume, guitariste du groupe Orange Dream, sont venus à l'école afin d'aider les élèves à créer leur propre chanson.

Cette action culturelle s'inscrivait dans le cadre du Festival Haute Fréquence.

Les enfants ayant participé au projet ont ensuite été invités à un concert à l'Aréa d'Aire-sur-la-Lys le vendredi 22 novembre pour voir le groupe sur scène.



Le centre de loisirs du RPC de la Morinie

L'équipe d'animation, composée d'Emilie CARON et de Marina DECLERCK, toutes deux diplômées, ainsi que de stagiaires BAFA en complément selon le nombre d'enfants pendant les vacances, vous accueille les mercredis et durant les petites vacances (Toussaint, Hiver, Printemps, à l'exception des vacances de Noël). Elle vous propose des animations culinaires, artistiques, manuelles et d'expression, entre autres.

Depuis mars 2024, les enfants âgés de 4 à 12 ans résidant à Théroouanne ou Saint Augustin et scolarisés au groupe scolaire du RPC de la Morinie sont accueillis au centre de loisirs, lequel est régulé par la SDJES 62 (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).



Les horaires du Centre de Loisirs :

Garderie le matin de 8h à 9h00
Centre de loisirs de 9h00 à 12h00
Garderie du midi de 12h00 à 13h30
Centre de loisirs de 13h30 à 17h30
Il n'y a pas de garderie le soir



Tarif des Mercredis et des Petites Vacances (Subventionnée par la CAF)



| Quotient familial | La ½ journée | La journée Garderie du midi incluse | Garderie du matin | Garderie du midi Si demi-journée |
|---------------------------|--------------|--|-------------------|-------------------------------------|
| Inférieur ou égal à 618 € | 3,20 € | 7,20€ | 1,60 € | 1,60 € |
| De 619€ à 900 € | 3,40 € | 7,70 € | 1,80 € | 1,80 € |
| Supérieur ou égal à 901€ | 3,60 € | 8,20 € | 2,00 € | 2,00 € |

Permanences Capso Théroouanne

**Maison
France
Services**
T H É R O U A N N E



| Partenaires | ADRESSE DU SIEGE | Jour de présence à la Maison des services de Théroouanne | Horaires | Contact |
|--|--|---|---|---|
| Mandarine | 87 rue de Calais 62500 Saint-Omer | Le 3ème jeudi du mois | De 14H à 16H | 03 21 11 68 02 |
| Mission Locale (accompagnement des jeunes) | rue du quartier de la cavalerie 62500 Saint-Omer | Le lundi après-midi sur rendez-vous | | 03 21 93 99 00 |
| MDS (assistante sociale) | 25 avenue du Général de Gaulle 62500 Arques | Tous les jeudis matin sur rendez vous | De 09h00 à 11h30 | 03 21 38 11 25 |
| PLIE | 6 avenue Guy Mollet 62219 Longuenesse | Le mardi et/ou le jeudi une fois par mois sur rendez-vous | De 9H00 à 12h et de 13H30 à 16H | 03 21 93 93 00 |
| CIDFF | 335 rue Ferdinand Bar 62400 Béthune | Le 4ème jeudi du mois sur rendez-vous | De 9h00 à 12h00 | Mme Thuillier 03 74 18 20 04 |
| Maison des Familles | 38 rue Carnot 62500 Saint-Omer | le 2ème jeudi matin de chaque mois sans rendez vous | De 9h00 à 12h00 | Mme Février : 03 21 98 68 23 |
| ELSAA | 65 rue Chanoine Deseille 62500 Saint-Martin Les Tatinghem | uniquement sur rendez-vous | De 9H00 à 12H00 | Mme Gamelin 06 70 73 70 35 |
| CIAS : adhésion épicerie sociale | 2 rue Albert Camus 62219 Longuenesse | Du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous | De 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 | Mme Cousin : 03 74 18 22 83 /06 40 56 76 22 |
| CIAS : référente RSA | 2 rue Albert Camus 62219 Longuenesse | le lundi sur rendez vous | De 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H | Mme Despres 03 74 18 22 96 |
| Pôle emploi | 21 rue Brueghel 62219 Longuenesse | Prendre RDV au préalable avec son conseiller Pôle emploi | De 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H00 | Entretien en Visio. Renseignements au 03 74 18 20 04 |
| La station (fablab/espace co-working) | Place du 8 mai 62500 Saint - Omer | le vendredi avec animateur. Du lundi au jeudi en libre accès pour les personnes ayant reçu au préalable une formation | De 10h à 12h et de 14h à 17h | 03 74 18 20 99 |
| CARSAT (branche maladie/AT) | 11 allée Vauban 59 650 Villeneuve d'Ascq | le mardi et le mercredi une fois par mois sur rendez-vous | De 9h00 à 11h30 | 3646 |
| Conciliateur de justice | | Le 2ème lundi du mois sur rendez-vous | De 9h00 à 11h30 | 03 74 18 20 04 |
| France Victimes | Place des écrans 62 223 Saint Nicolas LEZ Arras | Le 2ème lundi du mois | De 14h00 à 16h30 | 03 74 18 20 04 ou 03 21 71 62 00 |
| La Région | Antenne d'Hazebrouck : 222 bis rue du vieux Berquin 59190 Hazebrouck | Le 3ème mardi du mois | De 14h00 à 16h30 | 03 74 27 81 23 |
| MSA | CS 36500 59716 Lille Cedex 9 | Le 1er lundi de chaque mois | De 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 | 09 74 18 20 04 |
| RPE | Site d'Aire sur La Lys Nouveau Quai | Le mardi pendant la période scolaire | De 14h00 à 17h00 | Aurélie HERRENG et Andréa LETENDART au 03 74 18 21 03 |
| Conseiller FAIRE (Aides pour la rénovation énergétique) | 2 rue Albert Camus 62219 Longuenesse | Du 1er au 4ème lundi matin sur rendez-vous | De 9H00 à 12H00 | Jonathan VANCAEYZELLE :03 74 18 22 15 |
| INHARI (Aides pour l'Amélioration de l'habitat) | | Le 2ème et 4ème mercredi du mois sans rendez-vous | De 13H30 à 15H00 | 03 74 18 20 04 |
| Conseillère numérique | 2 rue Albert camus 62219 Longuenesse | Chaque mardi | De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 | Pauline CAZIER : 07 86 70 76 74 |
| Carte d'identité / Passeport | Se présenter au 6 Place de la Morinie à Théroouanne | Tous les matins sur rendez-vous | Lundi et Mercredi de 9h30 à 12h30, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00 | https://www.rdv360.com/mairie-de-therouanne-62129-therouanne |
| SPIP | Centre pénitencier Antenne de Longuenesse | Le jeudi une fois par mois sur rendez-vous | De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 | 03 74 18 20 04 |
| Défi mobilité | 8 avenue Guy Mollet 62219 Longuenesse | Le jeudi après-midi sur rendez-vous | De 13h30 à 17h00 | 03 21 12 32 81 |

Les assistants maternels

LA MAM LES CHOUETTES C'EST CHOUETTE 55 rue des Oiseaux – Clarques – SAINT AUGUSTIN

Mme BRIQUET Céline 06.45.99.03.46
Mme HERBAUT Laure 06.20.73.67.63
Mme BERQUIER Marie 07.88.00.77.18
Mail : lamamleschouettescestchouette@outlook.fr



ASSISTANTS MATERNELS AGREES SAINT AUGUSTIN

| | | |
|-----------------------|---------------------------|----------------|
| Mme GHYS Aline | 129 rue de basse Boulogne | 07.88.87.23.68 |
| Mme DELANNOY Samantha | 257 rue Verte | 07.82.21.48.79 |

RELAIS PETITE ENFANCE

Nouveau Quai - 62120 Aire sur la Lys
03-74-18-21-03 / 06-88-03-25-99 / 06-48-50-16-30

Transport scolaire : Lignes 5700 et 5800

- **Ligne 5700 :**

Itinéraire Aller :

| Fréquence | Montée | | Descente | |
|-----------|-------------------|------|----------------------|------|
| LMMeJV | Saint-Winocq | 6h43 | Route de Blendecques | 7h30 |
| | Rue de Saint-Omer | 6h44 | Université | 7h32 |
| | | | Place Perpignan | 7h35 |

Itinéraire Retour :

| Fréquence | Montée | | Descente | |
|-----------|----------------------|-------|-------------------|-------|
| LMJV | Place Perpignan | 18h10 | Rue de Saint-Omer | 19h01 |
| | Université | 18h13 | Saint-Winocq | 19h03 |
| | Route de Blendecques | 18h15 | | |
| Me | Place Perpignan | 12h40 | Rue de Saint-Omer | 13h23 |
| | Université | 12h43 | Saint-Winocq | 13h24 |
| | Route de Blendecques | 12h45 | | |
| | Place Perpignan | 16h50 | Saint-Winocq | 17h50 |

- **Ligne 5800 :**

Itinéraire Aller :

| Fréquence | Montée | | Descente | |
|-----------|---------------|------|----------------------|------|
| LMMeJV | Rue de Cassel | 7h06 | Route de Blendecques | 7h25 |
| | | | Université | 7h27 |
| | | | Impasse Guy Mollet | 7h30 |

Itinéraire Retour :

| Fréquence | Montée | | Descente | |
|-----------|----------------------|-------|---------------|-------|
| LMJV | Impasse Guy Mollet | 18h05 | Rue de Cassel | 18h24 |
| | Université | 18h08 | | |
| | Route de Blendecques | 18h10 | | |
| Me | Impasse Guy Mollet | 12h35 | Rue de Cassel | 12h54 |
| | Université | 12h38 | | |
| | Route de Blendecques | 12h35 | | |

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le point accueil Mouvéo au 03 74 18 22 40.

Transport à la demande (TAD)

| | |
|-------------------|-----------|
| TARIF | 2€/trajet |
| Abonnement annuel | 60€/an |
| Pass sénior | 20€/an |

INFORMATIONS PRATIQUES

Le transport Mouvéo TAD est assuré tous les jours de 7h à 19h sauf les dimanches et jours fériés.

Pour bénéficier du Service Mouvéo TAD, une inscription est obligatoire avant le premier trajet sur le site : <http://mouveo.ca-pso.fr/se-deplacer/transport-a-la-demande/>.

Il vous permet de vous déplacer au sein de la CAPSO, de communes à communes ou vers les 6 arrêts de correspondance.

Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, quelle que soit la commune de résidence, les conditions de prise en charge peuvent être adaptées à leur situation. Les personnes en situation de handicap à +80% peuvent demander une prise en charge à domicile via le formulaire d'inscription.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le point accueil Mouvéo au 03 74 18 22 40.

VOTRE TRAJET



Téléphonez au 03 76 03 00 70

Pour une première utilisation, appeler obligatoirement du lundi au vendredi de 8h à 18h



Indiquez la date et l'horaire du voyage.

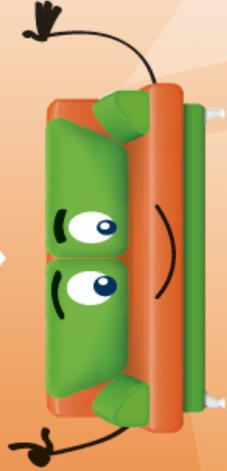


RDV à l'heure indiquée au point d'arrêt le plus proche de chez vous ou à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Les encombrants

La collecte des ENCOMBRANTS

Le dispositif de collecte des encombrants à la demande concerne toutes les communes du territoire de la CAPSO.



Une collecte des encombrants par an sur votre commune

Comment connaître la date ?

La date de collecte est inscrite sur le calendrier de collecte qui vous sera remis en fin d'année dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également télécharger ce calendrier sur www.ca-pso.fr - rubrique déchets.

Comment bénéficier de ce service ?

Pour en bénéficier, il suffit de contacter votre mairie et de vous inscrire au plus tard une semaine avant la date de collecte en précisant le type d'encombrants à évacuer*.

La collecte des encombrants à la demande

Quel est ce nouveau service ?

Vous pouvez solliciter le service au cours de l'année pour un ramassage d'encombrants à la demande, celui-ci est limité à **500kg ou 3m³ par foyer et par enlèvement**. Le tarif est de **20€ le déplacement** qui sera à votre charge. La date de la collecte est déterminée à partir de 20 demandes pour optimiser le circuit de collecte.

Comment faire ma demande ?

Il vous faudra contacter le numéro vert au **0 800 676 053** Service à appel gratuit du service de collecte de la CAPSO, pour faire votre demande. L'agent enregistrera vos coordonnées et vous recontactera pour vous donner la date de la collecte.

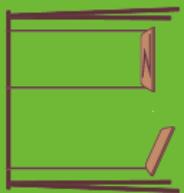


Liste des encombrants

Les **encombrants** sont les déchets provenant des ménages qui du fait de leur poids et/ou de leur volume, ne peuvent être enlevés en même temps que les poubelles. Seuls les déchets entrant dans la définition des encombrants seront pris en charge par le service.

ACCEPTÉS AUX ENCOMBRANTS

ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants



Les objets volumineux :
balançoire en bois,
barrières sans métal,...



Les tables*, le mobilier en plastique,
les portes (sans verre) les canapés,
les fauteuils,...



Les sommiers, sommiers tapisseries
complètement en bois (pas de
sommier métal, ni métal/bois),
les tapis ...

* les meubles en bois peuvent être
révalorisés en déchetterie ou à Emmaüs

REFUSÉS AUX ENCOMBRANTS



Les ordures ménagères, les gravats, les déchets de travaux, les déchets industriels spéciaux, les déchets dangereux, les déchets médicaux, les déchets électroniques et électroniques, le verre, les batteries, les huiles, les pneumatiques, les bouteilles de gaz, la ferraille.

PENSEZ AUX DÉCHÈTERIES !

6 déchèteries du Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) sont à votre disposition à **Arques**, **Longuenesse**, **Tatinghem** (commune déléguée de Saint-Martin-lez-Tatinghem), **Aire-sur-la-Lys**, **Lumbres** et **Dennebroeucq**. Retrouvez les horaires et adresses de ces déchèteries sur www.smla.fr ou au 03 21 12 10 33.

Les habitants des communes de Bayenghem-Lès-Eperlecques, Nordausques, Nort-Leulinghem, Tournehem-sur-la-Hem et Zouataques peuvent se rendre également dans les déchèteries de **Licques** (7 voie communale / tél. 03 21 00 24 16) et de **Louches** (sur la D225 à la sortie d'Audingues / tél. 03 21 97 57 31), appartenant au SEVADEC.



CALENDRIER de COLLECTE 2025

📄 téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets



SAINT-AUGUSTIN

(ex Clarques)

| DEC/JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------|
| L 30 Tri | S 01 | S 01 | M 01 | J 01 Fête du travail | D 01 |
| M 31 | D 02 | D 02 | M 02 | V 02 Ordures ménagères | L 02 Tri |
| 01 M 01 Jour de l'an | L 03 | L 03 | J 03 | S 03 | M 03 |
| J 02 | M 04 | M 04 | V 04 Ordures ménagères | D 04 | M 04 |
| V 03 Ordures ménagères | 06 M 05 | 10 M 05 | S 05 | L 05 Tri | 23 J 05 |
| S 04 | J 06 | J 06 | D 06 | M 06 | V 06 Ordures ménagères |
| D 05 | V 07 Ordures ménagères | V 07 Ordures ménagères | L 07 Tri | 19 M 07 | S 07 |
| L 06 | S 08 | S 08 | M 08 | J 08 Victoire 1945 | D 08 |
| M 07 | D 09 | D 09 | 15 M 09 | V 09 Ordures ménagères | L 09 Lundi de Pentecôte |
| 02 M 08 | L 10 Tri | L 10 Tri | J 10 | S 10 | M 10 |
| J 09 | M 11 | M 11 | V 11 Ordures ménagères | D 11 | 24 M 11 |
| V 10 Ordures ménagères | 07 M 12 | M 12 | S 12 | L 12 | J 12 |
| S 11 | J 13 | J 13 | D 13 | M 13 | V 13 Ordures ménagères |
| D 12 | V 14 Ordures ménagères | V 14 Ordures ménagères | L 14 | 20 M 14 | S 14 |
| L 13 Tri | S 15 | S 15 | M 15 | J 15 | D 15 |
| M 14 | D 16 | D 16 | M 16 | V 16 Ordures ménagères | L 16 Tri |
| 03 M 15 | L 17 | L 17 | 16 M 17 | S 17 | M 17 |
| J 16 | M 18 | M 18 | V 18 Ordures ménagères | D 18 | 25 M 18 |
| V 17 Ordures ménagères | 08 M 19 | 12 M 19 | S 19 | L 19 Tri | J 19 |
| S 18 | J 20 | J 20 | D 20 | M 20 | V 20 Ordures ménagères |
| D 19 | V 21 Ordures ménagères | V 21 Ordures ménagères | L 21 Tri Lundi de Pâques | 21 M 21 | S 21 |
| L 20 | S 22 | S 22 | M 22 | J 22 | D 22 |
| M 21 | D 23 | D 23 | 17 M 23 | V 23 Ordures ménagères | L 23 |
| 04 M 22 | L 24 Tri | L 24 Tri | J 24 | S 24 | M 24 |
| J 23 | M 25 | M 25 | V 25 Ordures ménagères | D 25 | 26 M 25 |
| V 24 Ordures ménagères | 09 M 26 | 13 M 26 | S 26 | L 26 | J 26 |
| S 25 | J 27 | J 27 | D 27 | M 27 | V 27 Ordures ménagères |
| D 26 | V 28 Ordures ménagères | V 28 Ordures ménagères | L 28 | 22 M 28 | S 28 |
| L 27 Tri | | S 29 | M 29 | J 29 Jeudi de l'Ascension | D 29 |
| M 28 | | D 30 | 18 M 30 | V 30 Ordures ménagères | L 30 Tri |
| 05 M 29 | | L 31 | | S 31 | |
| J 30 | | | | | |
| V 31 Ordures ménagères | | | | | |

HORAIRES DE COLLECTE

➔ Ordures ménagères (OM) vendredi 5h15 à 12h30

➔ Pour les collectes du matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

➔ Tri lundi 5h15 à 12h30 en semaine impaire

JOURS FÉRIÉS

🚫 Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

✓ La collecte du tri du 21 avril est maintenue de 5h15 à 12h30.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbrès et Dennebroeucq.

Pour contacter le SMLA : 03 21 12 10 33 | Infos déchetteries : www.ca-pso.fr

📍 Les horaires de collecte sont susceptibles d'évoluer EN CAS DE FORTES CHALEURS ou D'INTEMPÉRIES.

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| M 01 | V 01 Ordures ménagères | L 01 | 40 M 01 | S 01 Toussaint | L 01 Tri |
| 27 M 02 | S 02 | M 02 | J 02 | D 02 | M 02 |
| J 03 | D 03 | 36 M 03 | V 03 Ordures ménagères | L 03 Tri | 49 M 03 |
| V 04 Ordures ménagères | L 04 | J 04 | S 04 | M 04 | J 04 |
| S 05 | M 05 | V 05 Ordures ménagères | D 05 | 45 M 05 | V 05 Ordures ménagères |
| D 06 | 32 M 06 | S 06 | L 06 Tri | J 06 | S 06 |
| L 07 | J 07 | D 07 | M 07 | V 07 Ordures ménagères | D 07 |
| M 08 | V 08 Ordures ménagères | L 08 Tri | 41 M 08 | S 08 | L 08 |
| 28 M 09 | S 09 | M 09 | J 09 | D 09 | M 09 |
| J 10 | D 10 | 37 M 10 | V 10 Ordures ménagères | L 10 | 50 M 10 |
| V 11 Ordures ménagères | L 11 Tri | J 11 | S 11 | M 11 Armistice 1918 | J 11 |
| S 12 | M 12 | V 12 Ordures ménagères | D 12 | 46 M 12 | V 12 Ordures ménagères |
| D 13 | 33 M 13 | S 13 | L 13 | J 13 | S 13 |
| L 14 Tri Fête nationale | J 14 | D 14 | M 14 | V 14 Ordures ménagères | D 14 |
| M 15 | V 15 OM Assomption | L 15 | 42 M 15 | S 15 | L 15 Tri |
| 29 M 16 | S 16 | M 16 | J 16 | D 16 | M 16 |
| J 17 | D 17 | 38 M 17 Encombrants* | V 17 Ordures ménagères | L 17 Tri | 51 M 17 |
| V 18 Ordures ménagères | L 18 | J 18 | S 18 | M 18 | J 18 |
| S 19 | M 19 | V 19 Ordures ménagères | D 19 | 47 M 19 | V 19 Ordures ménagères |
| D 20 | 34 M 20 | S 20 | L 20 Tri | J 20 | S 20 |
| L 21 | J 21 | D 21 | M 21 | V 21 Ordures ménagères | D 21 |
| M 22 | V 22 Ordures ménagères | L 22 Tri | 43 M 22 | S 22 | L 22 |
| 30 M 23 | S 23 | M 23 | J 23 | D 23 | M 23 |
| J 24 | D 24 | 39 M 24 | V 24 Ordures ménagères | L 24 | 52 M 24 |
| V 25 Ordures ménagères | L 25 Tri | J 25 | S 25 | M 25 | J 25 Noël |
| S 26 | M 26 | V 26 Ordures ménagères | D 26 | 48 M 26 | V 26 Ordures ménagères |
| D 27 | 35 M 27 | S 27 | L 27 | J 27 | S 27 |
| L 28 Tri | J 28 | D 28 | M 28 | V 28 Ordures ménagères | D 28 |
| M 29 | V 29 Ordures ménagères | L 29 | 44 M 29 | S 29 | L 29 Tri |
| 31 M 30 | S 30 | M 30 | J 30 | D 30 | M 30 |
| J 31 | D 31 | | V 31 Ordures ménagères | | 53 M 31 |

JOURS FÉRIÉS

🚫 Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

- ✓ La collecte du tri du 14 juillet est maintenue de 5h15 à 12h30.
- ✓ La collecte des ordures ménagères du 15 août est maintenue de 5h15 à 12h30.

ENCOMBRANTS

(*) Pour bénéficier du service de ramassage des encombrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.

➔ Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande. Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au **0 800 676 053** Service à appel gratuits

Informations et formulaires de demande en ligne : www.ca-pso.fr/dechets



La collecte à Rebecques



Changement d'horaire pour les (OM) et de jour pour le tri

CALENDRIER de COLLECTE 2025

📄 téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets



SAINT-AUGUSTIN

(ex Rebecques)

| DEC/JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| L 30 | S 01 | S 01 | M 01 | J 01 Fête du travail | D 01 |
| M 31 | D 02 | D 02 | 14 M 02 | V 02 Ordures ménagères | L 02 |
| 01 M 01 Jour de l'an | L 03 Tri | L 03 Tri | J 03 | S 03 | M 03 |
| J 02 | M 04 | M 04 | V 04 Ordures ménagères | D 04 | M 04 |
| V 03 Ordures ménagères | 06 M 05 | 16 M 05 | S 05 | L 05 | 25 J 05 |
| S 04 | J 06 | J 06 | D 06 | M 06 | V 06 Ordures ménagères |
| D 05 | V 07 Ordures ménagères | V 07 Ordures ménagères | L 07 | 09 M 07 | S 07 |
| L 06 Tri | S 08 | S 08 | M 08 | J 08 Victoire 1945 | D 08 |
| M 07 | D 09 | D 09 | 15 M 09 | V 09 Ordures ménagères | L 09 Tri Lundi de Pentecôte |
| 03 M 08 | L 10 | L 10 | J 10 | S 10 | M 10 |
| J 09 | M 11 | M 11 | V 11 Ordures ménagères | D 11 | 24 M 11 |
| V 10 Ordures ménagères | 07 M 12 | 11 M 12 | S 12 | L 12 Tri | J 12 |
| S 11 | J 13 | J 13 | D 13 | M 13 | V 13 Ordures ménagères |
| D 12 | V 14 Ordures ménagères | V 14 Ordures ménagères | L 14 Tri | 30 M 14 | S 14 |
| L 13 | S 15 | S 15 | M 15 | J 15 | D 15 |
| M 14 | D 16 | D 16 | M 16 | V 16 Ordures ménagères | L 16 |
| 03 M 15 | L 17 Tri | L 17 Tri | 16 J 17 | S 17 | M 17 |
| J 16 | M 18 | M 18 | V 18 Ordures ménagères | D 18 | 25 M 18 |
| V 17 Ordures ménagères | 08 M 19 | 12 M 19 | S 19 | L 19 | J 19 |
| S 18 | J 20 | J 20 | D 20 Lundi de Pâques | M 20 | V 20 Ordures ménagères |
| D 19 | V 21 Ordures ménagères | V 21 Ordures ménagères | L 21 | 21 M 21 | S 21 |
| L 20 Tri | S 22 | S 22 | M 22 | J 22 | D 22 |
| M 21 | D 23 | D 23 | 17 M 23 | V 23 Ordures ménagères | L 23 Tri |
| 04 M 22 | L 24 | L 24 | J 24 | S 24 | M 24 |
| J 23 | M 25 | M 25 | V 25 Ordures ménagères | D 25 | 26 M 25 |
| V 24 Ordures ménagères | 09 M 26 | 13 M 26 | S 26 | L 26 Tri | J 26 |
| S 25 | J 27 | J 27 | D 27 | M 27 | V 27 Ordures ménagères |
| D 26 | V 28 Ordures ménagères | V 28 Ordures ménagères | L 28 Tri | 22 M 28 | S 28 |
| L 27 | | S 29 | M 29 | J 29 Jeudi de l'Ascension | D 29 |
| M 28 | | D 30 | 18 M 30 | V 30 Ordures ménagères | L 30 |
| 05 M 29 | | L 31 Tri | | S 31 | |
| J 30 | | | | | |
| V 31 Ordures ménagères | | | | | |

HORAIRES DE COLLECTE

➔ Ordures ménagères (OM) vendredi 5h15 à 12h30

➔ Pour les collectes du matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

➔ Tri lundi 5h15 à 12h30 en semaine paire

JOURS FÉRIÉS

❗ Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

✓ La collecte du tri du 9 juin est maintenue de 5h15 à 12h30.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Longuenesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeucq.

Pour contacter le SMLA : 03 21 12 10 33 | Infos déchetteries : www.ca-pso.fr

📍 Les horaires de collecte sont susceptibles d'évoluer EN CAS DE FORTES CHALEURS ou D'INTEMPÉRIES.

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| M 01 | V 01 Ordures ménagères | L 01 Tri | 43 M 01 | S 01 Toussaint | L 01 |
| 27 M 02 | S 02 | M 02 | J 02 | D 02 | M 02 |
| J 03 | D 03 | 36 M 03 | V 03 Ordures ménagères | L 03 | 49 M 03 |
| V 04 Ordures ménagères | L 04 Tri | J 04 | S 04 | M 04 | J 04 |
| S 05 | M 05 | V 05 Ordures ménagères | D 05 | 45 M 05 | V 05 Ordures ménagères |
| D 06 | 32 M 06 | S 06 | L 06 | J 06 | S 06 |
| L 07 Tri | J 07 | D 07 | M 07 | V 07 Ordures ménagères | D 07 |
| M 08 | V 08 Ordures ménagères | L 08 | 41 M 08 | S 08 | L 08 Tri |
| 28 M 09 | S 09 | M 09 | J 09 | D 09 | M 09 |
| J 10 | D 10 | 37 M 10 | V 10 Ordures ménagères | L 10 Tri | 50 M 10 |
| V 11 Ordures ménagères | L 11 | J 11 | S 11 | M 11 Armistice 1918 | J 11 |
| S 12 | M 12 | V 12 Ordures ménagères | D 12 | 44 M 12 | V 12 Ordures ménagères |
| D 13 | 33 M 13 | S 13 | L 13 Tri | J 13 | S 13 |
| L 14 Fête nationale | J 14 | D 14 | M 14 | V 14 Ordures ménagères | D 14 |
| M 15 | V 15 OM Assomption | L 15 Tri | 42 M 15 | S 15 | L 15 |
| 29 M 16 | S 16 | M 16 | J 16 | D 16 | M 16 |
| J 17 | D 17 | 38 M 17 Encombrants* | V 17 Ordures ménagères | L 17 | 51 M 17 |
| V 18 Ordures ménagères | L 18 Tri | J 18 | S 18 | M 18 | J 18 |
| S 19 | M 19 | V 19 Ordures ménagères | D 19 | 47 M 19 | V 19 Ordures ménagères |
| D 20 | 34 M 20 | S 20 | L 20 | J 20 | S 20 |
| L 21 Tri | J 21 | D 21 | M 21 | V 21 Ordures ménagères | D 21 |
| M 22 | V 22 Ordures ménagères | L 22 | 43 M 22 | S 22 | L 22 Tri |
| 30 M 23 | S 23 | M 23 | J 23 | D 23 | M 23 |
| J 24 | D 24 | 39 M 24 | V 24 Ordures ménagères | L 24 Tri | 52 M 24 |
| V 25 Ordures ménagères | L 25 | J 25 | S 25 | M 25 | J 25 Noël |
| S 26 | M 26 | V 26 Ordures ménagères | D 26 | 48 M 26 | V 26 Ordures ménagères |
| D 27 | 35 M 27 | S 27 | L 27 Tri | J 27 | S 27 |
| L 28 | J 28 | D 28 | M 28 | V 28 Ordures ménagères | D 28 |
| M 29 | V 29 Ordures ménagères | L 29 Tri | 44 M 29 | S 29 | L 29 |
| 31 M 30 | S 30 | M 30 | J 30 | D 30 | M 30 |
| J 31 | D 31 | | V 31 Ordures ménagères | | 53 M 31 |

JOURS FÉRIÉS

❗ Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

✓ La collecte des ordures ménagères du 15 août est maintenue de 5h15 à 12h30.

ENCOMBRANTS

(*) Pour bénéficier du service de ramassage des encombrants, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.

➔ Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande. Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au **0 800 676 053** Service à appel gratuit

Informations et formulaires de demande en ligne : www.ca-pso.fr/dechets



Vous pouvez déposer vos huiles, gravats, feuillages... dans l'une des **6 déchèteries du SMLA** (Arques, Longuenesse, Tatinghem, Lumbres, Aire-sur-la-Lys et Dennebrœucq) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les horaires d'ouvertures sont les mêmes pour toutes les déchèteries du SMLA

HORAIRES D'ETE

Du 1^{er} lundi du mois d'avril au 1^{er} lundi
du mois d'octobre

Du lundi au samedi : **de 9h à 18h30**
Dimanche : **fermé**

HORAIRES D'HIVER

Du 1^{er} lundi du mois d'octobre au 1^{er}
lundi du mois d'avril

Du lundi au vendredi : **de 9h à 11h45 et
de 14h à 17h30**
Samedi : **de 9h à 17h30**
Dimanche : **fermé**

Les déchèteries sont fermées les jours fériés, les 24, 26, 31 décembre et 2 janvier.

| | |
|----------------------------|---|
| Arques | Rue Colbert, Zone Industrielle du Lobel |
| Longuenesse | Route des Bruyères (face à la prison) |
| Saint-Martin-lez-Tatinghem | Rue du Bras |
| Aire-sur-la-Lys | Zone d'Activité Saint-Martin |
| Lumbres | RD 342 Lieu-dit « Derrière la Grange » |
| Dennebrœucq | Lieu-dit le moulin à vent, RD 92E |

Déchets acceptés : objets encombrants, déchets de jardin, gravats, ferrailles et métaux non-ferreux, papier/carton, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux, bidons souillés, piles, batteries, néons, filtres à huile, huiles (végétales et de vidanges), verre, vêtements et chaussures, housses plastiques.

Sont interdits : les ordures ménagères, les déchets issus de la collecte sélective, les déchets hospitaliers, médicaux et d'activité de soins (aiguilles), les déchets contenant de l'amiante ou les tôles fibrociment, les bouteilles de gaz, les cadavres d'animaux, la terre, les déchets agricoles (sauf collecte spéciale), les déchets verts des communes et des professionnels des espaces verts et paysagistes, les déjections animales.

Les pneus peuvent être déposés, uniquement pour les particuliers sauf à la déchetterie d'Arques, où ils ne sont pas acceptés, 4 pneus maximum.

Les déchets contenant de l'amiante devront être déposés chez Baudalet ou Astradec. Les bouteilles de gaz directement chez les revendeurs agréés au gaz.

Les associations

La tanche Rebecquoise



La tanche Rebecquoise vous attend pour la saison 2025 à l'étang communal de Rebecques, dans un cadre agréable et calme où vous pourrez pratiquer votre passion pour un prix abordable. Vous y pêcherez : truites, gardons, carpes, brochets etc

Prix des cartes 2025 : adulte 40 euros, moins de 16 ans 25 euros, moins de 10 ans 10 euros (1 canne).

Lors des déversements de truites il est possible de prendre une carte à la journée au prix de 10 euros (15 euros truites baguées).

Dates des 5 déversements de truites en 2025 : 16 Mars, 6 et 27 avril, 11 Mai (baguées), 15 Juin. (150 kg à chaque déversement).

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la société et le règlement sur la page Facebook « La tanche Rebecquoise ».



Vous pouvez aussi pour tous renseignements contacter :

Président : Alain Levecque 06.15.13.59.03 ou Garde : Bernard Pennequin 06.15.84.74.97



Bonjour à toutes et à tous

Une année qui se termine, une nouvelle s'ouvre à nous avec de nouveaux objectifs, mettre nos pilotes ainsi que notre commune à l'honneur sur les terrains du nord et du pas de calais.

Pour la seconde fois consécutive notre féminine FLAVIE VIGNERON se hisse sur la plus haute marche du podium dans sa catégorie, pour les autres pilotes, ils se classent tous très bien dans le classement général et je les en félicite

PETITE PHOTO SOUVENIR



Un grand merci à notre ami Jean René la figure emblématique du club connu et reconnu de tous, pour sa disponibilité et sa bonne humeur. sans oublier tout le travail fourni pour avoir un terrain toujours au top ! encore merci pour tout Jean René.

Je remercie monsieur le maire et le conseil municipal de Saint Augustin pour leur soutien et aussi tous mes pilotes qui cette saison m'ont fait confiance en renouvelant leur licence

Je m'associe aux membres du club ainsi qu'aux membres du bureau en ce début d'année pour vous souhaiter à tous et à vos familles bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année 2025.

Le président
Dominique Pauchet

A TRAVERS CHAMPS

Culture Nature Solidarité RAPPORT D'ACTIVITE 2024

A travers champs est implanté au Hameau de Saint Jean, dans un cadre où nature et culture y font toujours bon ménage. Au fil du temps, les graines semées ont germé. D'une année à l'autre de nouvelles semences viennent enrichir l'espace qui, chemin faisant, génère de nouveaux parfums, de nouvelles couleurs et autres saveurs sans cesse renouvelées.

Malgré une conjoncture pas toujours facile, notre saison 2024 fut particulièrement riche et variée.

Cet été nous avons loué un chapiteau et nous avons en projet d'en faire l'acquisition. Les perspectives et l'idée de cette opération étant d'ouvrir un nouvel espace culturel sur le territoire de la Morinie dédié aux arts vivants en particulier et ouvert à nos multiples et divers partenaires.

Au sein de l'association nous avons l'habitude de dire : « ATC est un outil et un outil est fait pour servir, il suffit de lire le mode d'emploi ». Ce concept est bien perçu par l'ensemble de nos partenaires avec qui la réciprocité est monnaie courante.

Suivant ces mêmes principes, l'association met couramment à disposition ses lieux, ses compétences techniques et administratives au service de porteurs de projets. En retour, il en résulte que de nouveaux membres rejoignent l'équipe, proposent de nouveaux projets et viennent stimuler et « alimenter la machine ». S'il est vrai que sans les autres nous sommes peu de chose, durant cette année, en ce qui nous concerne, nous n'avons pas connu la solitude et les partenariats se sont multipliés et consolidés.

Gérard SELLIER.



ACTIVITÉS CULTURELLES 2024

22-févr

Concert avec l'association L'Ouïe Pleure au Hameau de ST Jean

30-mars

Concert avec l'association L'Ouïe Pleure au Hameau de ST Jean

10-avr

FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «SANS CASSER DES OEUFS»

10-avr

FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle CONTES DES OASIS»

13-avr

FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «TINTO LOUN»

13-avr

FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «DE 2 CHOSES LUNE»

| | |
|---------------|---|
| 17-avr | FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «A LA DERIVE» |
| 17-avr | FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «OURS» |
| 20-avr | FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «BALADES IMMOBILES» |
| 20-avr | FESTIVAL JEUNE PUBLIC - spectacle «Hermann LOUP NOIR» |
| 4-11 Mai | ATELIER SCULPTER L'AIR - Avec Alessio Orru, artiste CLEA |
| 29-mai | ATELIER avec des détenus du Centre Pénitentiaire de Longuenesse |
| 02-juin | Rendez-vous en Jardin - Duo Viole de Gambe |
| 20-juin | FÊTE DU LUNDI DE PENTECÔTE |
| 21-juin | Concert pour les usagers de l'association d'Aide à la vie à Domicile de Thérouranne |
| 21-juin | ATELIER avec des détenus du Centre Pénitentiaire de Longuenesse |
| 25-juin | Soirée Poésie avec l'association SOLT |
| 01-juil | Spectacle de conte donné au Centre Pénitentiaire de Longuenesse |
| 10-juil | ATELIER avec des détenus du Centre Pénitentiaire de Longuenesse |
| 12/07 - 09/08 | Estaminet de Plein Air tous les vendredis avec la participation de DJ. |
| 15-juil | Stage Clown au Hameau de St Jean |
| 09-août | Soirée Nuit des étoiles |
| 12-août | Stage CLOWN au Hameau de St Jean |
| 24-août | FESTIVAL PUNK-ROCK |
| 11-sept | Plaine d'été, représentation du spectacle 3 pour 2 au centre pénitentiaire de Longuenesse |
| 22-sept | Journées Euopéennes du Patrimoine - Randonnée contée & Concert «La Bricole» |
| 05-oct | Ciné-Soupe |



FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Cette année était la première édition du Festival Jeune Public d'A Travers Champs en partenariat avec le réseau des bibliothèques de la CAPSO. 8 représentations ont été données sur 15 jours pour un public de 3 à 12 ans. Chaque représentation a été donnée dans une bibliothèque et commune différente : Audincthun, Tatinghem, St Martin lez Tatinghem, Avroult, Ecques, Campagne-lès-Wardrecques, Roquetoire, Enquin -Lez-Guinegatte, pour environ 246 personnes (enfants et parents). Nous avons toujours été très bien accueillis par les responsables des bibliothèques et le public enthousiaste à répondu présent. Les jauges étaient réduites et nous ne pouvions accueillir plus de monde.

Nous avons noté la présence d'une structure d'accueil de personnes handicapées qui sont venues à 5 représentations. L'organisation avec le réseau des bibliothèques, notamment Cyril Thitz et Virginie Rahout s'est très bien déroulée. Ils ont proposé les 8 établissements où pouvait avoir lieu les représentations et se sont occupés de la communication en interne. Une personne du réseau était présente à chaque représentation.

La difficulté fut d'ordre technique car nous avons dû gérer cet aspect par manque de moyens financiers. Il aurait été souhaitable que nous puissions salarier un technicien du spectacle afin de prendre en charge cet aspect.

Hormis l'aspect financier nous avons été très satisfait de cette première édition et travaillons sur celle de 2025.



Partenariat avec le centre pénitentiaire de Longuenesse

Depuis plusieurs années nous développons les partenariats avec les structures du territoire. Fin 2023, nous avons présenté plusieurs projets au centre pénitentiaire de Longuenesse dont la mise en place d'ateliers sur le thème de la biodiversité et de la culture raisonnée, ainsi que la programmation d'événements culturels.

Il en a résulté la mise en place de 8 ateliers avec des détenus de mai à décembre. 5 détenus ont pu participer aux ateliers qui ont été donnés par Gaël Delannoy (préparer la terre, planter, récolter, cuisiner). L'association Community a participé le 4 octobre en venant avec son camion-cuisine.

En plus de ces ateliers un spectacle conté était programmé le 1er juillet par la conteuse Chirine El Ansary. Parlant couramment l'Anglais, le Français et l'Arabe, elle a pu conter pour toutes les communautés présentes à sa représentation.

Le 11 septembre nous avons donné une nouvelle représentation dans le cadre de pleine d'été avec le spectacle 3 pour 2 qui mêle musique (violoncelle-accordéon) et danse. Ce fût un grand succès avec la présence de 45 détenus qui étaient restés à la fin de la représentation pour poser des questions sur le choix des musiques, le rapport entre la musique et la danse...



FESTIVAL PUNK-ROCK

2024 fut la 3eme édition de notre festival Punk-Rock. Encore un grand succès avec environ 400 personnes présentes malgré la pluie. Comme l'année précédente 5 groupes étaient programmés avec en tête d'affiche le groupe breton Les Ramoneurs de Méhirs.

La scénographie du lieu s'est faite durant la semaine précédant le festival par François Drager qui est toujours présent pour les questions techniques et de mise en scène. Une vingtaine de bénévoles ont permis au festival de se tenir pour encadrer l'arrivée des festivaliers, gérer les entrées, le bar, le parking, le catering (pour une quarantaine de personnes midi et soir, artistes et bénévoles). Nous avons également renouvelé notre confiance au foodtruck l'Instant Gourmand qui est basé généralement sur la commune de Campagnes-lez-Wardrecques. Ils sont revenus avec plaisir et ont servi plus de 320 plats sur la soirée.

Cette année nous avons installé un Chapiteau sur une parcelle du lieu du festival qui nous a permis de maintenir cette 3eme édition. Sans celui-ci nous aurions été contraints d'annuler l'évènement.

Travaillant régulièrement sur des représentations en plein air cela nous a confortés dans l'idée de conserver le chapiteau (d'une capacité de 300 places) et de le garder à demeure.

Les campeurs étaient également au rendez-vous avec 70 festivaliers restés sur place, une partie des autres festivaliers ont pu repartir avec l'aide du micro tracteur prévu pour la circonstance ;



LE BISTROT DE PLEIN AIR

Cette année nous avons mis en place un nouvel évènement qui se voulait convivial et musical, les Vendredis du bistrot de Plein Air.

Nous avons décidé d'ouvrir les jardins du Hameau de St Jean aux habitants chaque vendredi du 5 juillet au 9 août de 18h à 22h. L'idée est d'offrir à ceux qui ne sont pas en vacances d'offrir un lieu de nature, où à l'ombre des saules, se retrouver et d'échanger autour du bar de Plein Air de l'association au son de DJ ayant l'habitude de jouer sur le territoire. Nous n'avons malheureusement pas pu ouvrir le premier vendredi pour cause de mauvais temps mais le public a tout de suite répondu présent. Le nombre de personnes n'a cessé de croître pour une moyenne de 110 personnes par vendredi.



Le public était composé de familles, de jeune et de personnes plus âgées, d'habitues et d'autres personnes qui n'avaient encore jamais franchi la porte du Hameau.

Nous sommes tous très satisfaits de ce nouvel événement porté par les bénévoles de l'association. Nous avons embauché une personne intermittente à chaque événement pour l'installation de la mise en scène du lieu.

Nous avons pu faire un peu de profit, soit 1600 euros, qui ont servi à soutenir le financement du festival Punk-Rock qui avait lieu 2 semaines plus tard.

DIFFUSION ARTISTIQUE

En sa qualité de producteur l'association travaille avec des artistes et gère la production de leurs spectacles et activités. Durant l'année 2024 plusieurs contrats ont été établis dans la région des Hauts de France et au-delà :

13 janv. - Esprit Gospel / Verton (62)

2-3 janv. - Chirine El Ansary / Vitré (35)

2 fév. - Lunar / Villeneuve d'Ascq (59)

17 mars - Lunar / Barcarolle (62)

11 mars - Il va y avoir du Sport/ Sommaing sur Ecaillon (59)

23 mars - Goun / Ronchin (59)

23 mars - Hermann Loup Noir / Mormal (59)

28-29mars - Emma PRAT / Villeneuve d'ascq (59)

4 avril - TINTO LOUN/ GRANDE SYNTHÉ (59)

21 avril - Duo Violoncelle-accordéon / Ferques

6-7 mai - Hermann Loup Noir / Collège Pevèle

24 mai - Lunar / CONTI (80)

17 - 18 Juin - Hermann Loup Noir / Lumbres (62)

28 juin - Trio Grecque / Wavrechain sous denain (59)

23 Juillet - Hermann Loup Noir / Gueret (23)

30 Juillet - Lunar / St Pair sur Mer (50)

29 août - 3 pour 2 / Médiathèque de Bonningues les Calais (62)

30 août - 3 pour 2 / Fréthun (62)

30 août - 3 pour 2 / Calais (62)

31 août - 3 pour 2 / Musée des Beaux-Arts de Calais (62)

9 septembre - 3 pour 2 / Trélon (59)

10 septembre - 3 pour 2 / Fourmies (59)

10 septembre - LUNAR / Alençon (61)

16 septembre - 3 pour 2 / Willies (59)

17 septembre - Aam / La Madeleine (59)

19 septembre - Pintius / Cambrai (59)

20 septembre - 3 pour 2 / Féron (59)

20 septembre - 3 pour 2 / Fourmies (59)

21 septembre - Esprit Gospel / Flines lez Raches (62)

PARTENARIATS

Durant l'année 2024 comme chaque année nous avons travaillé en lien avec d'autres structures associatives, des collectivités locales et sociales.

La Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer soutient notre action en tant que partenaire financier.

Le Département du Pas-de-Calais nous soutient financièrement et nous conseille avec leurs différents intermédiaires.

La Région des Hauts de France qui nous apporte un soutien financier par la production du groupe LUNAR

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en soutien au jardin pédagogique solidaire.

La FDVA nous apporte un soutien financier.

La commune de Clarques St Augustin apporte également un soutien financier et technique.

La commune d'Ecques où nous avons programmé le spectacle « Jacques a dit », une lecture musicale de textes de Prévert.

La commune de Campagne-lès-Wardrecques qui programmera un concert de gospel en partenariat avec l'association.

La Coupole avec qui nous avons collaboré sur la création d'une conférence musicale.

Le Centre pénitentiaire de Longuenesse avec qui nous organisons des ateliers pour les détenus au Hameau de St Jean et dans la prison.

L'association l'Ouïe Pleure que nous accueillons pour des concerts et à qui nous apportons un soutien logistique.

L'agence d'urbanisme, Pays d'Art et d'Histoire ont collaboré sur « Rendez-vous aux jardins ».

La Barcarolle nous apporte un soutien technique et une collaboration a pu se faire avec l'accueil d'un concert dans le cadre du festival Jazz de St Omer.

Le Réseau des Bibliothèques et notamment la bibliothèque d'Helfaut qui a accueilli le spectacle Hermann Loup Noir.

L'association Community avec qui nous collaborons autour des actions issues du Jardin Pédagogique Solidaire. Nous avons accueilli les usagers de l'association Au Fournil des Morins, le CCAS de Théroüanne, l'association SOLT et AAVD.

Gérard SELLIER en qualité de Président

Au nom de La société de chasse de Clarques, je vous souhaite les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'Année 2025 !

Comme depuis plusieurs années, le résultat de la saison ne sera pas extraordinaire malgré nos efforts d'agrainage, de piégeage et d'entretien. Nous continuerons néanmoins nos actions : comme tous les ans, avec le soutien de la **Fédération des chasseurs du Pas de Calais**, nous planterons des haies et participerons à la création d'espaces protégés, nous distribuerons aux agriculteurs le souhaitant des semences pour engrais verts, et en partenariat avec la **Région Hauts de France**, nous organiserons l'opération « **Hauts de France Propres** » le samedi 15 ou dimanche 16 mars 2025 ; nous vous y attendrons nombreux !

Je remercie l'ensemble des acteurs et vous invite à revenir vers nous pour vos projets connexes.

Le président
Florent Vilette

Bonne et Heureuse Année 2025 !



Association Rietz Chantez

ASSOCIATION RIETZ CHANTEZ DE CLARQUES SAINT AUGUSTIN

La chorale « Rietz chantez » qui compte une cinquantaine de choristes est toujours aussi dynamique. Elle se retrouve un jeudi sur deux de 18h30 à 20h à la salle Saint Martin. Elle a participé au concert de Noël à Ecques le dimanche 15 décembre avec l'harmonie municipale. La troupe théâtrale prépare son nouveau spectacle. Voici les dates et lieux des différentes représentations :

- Le dimanche 9 mars à Bomy à 15h
- Le samedi 15 mars à Dohem à 20h
- Le samedi 22 mars à 20h et le dimanche 23 mars à Clarques à 15h



La troupe des jeunes au spectacle 2024

Lors de la dernière assemblée générale, Evelyne Denuncq, qui a assuré la présidence de l'association pendant une dizaine d'années, a souhaité en être déchargée. Elle reste néanmoins très active au sein de l'association en tant que vice-présidente. Au nom de l'association, je tiens à la remercier pour son investissement et sa disponibilité pendant toutes ces années.

Je remercie également Monsieur le maire et son conseil municipal pour leur soutien, pour la mise à disposition de la salle Saint Martin pour les répétitions de chorale et de théâtre.

Vous êtes tous les bienvenus à la soirée crêpes et jeux de société qui aura lieu le samedi 1^{er} février à la salle Saint Martin à 19h.

Je m'associe à tous les membres de l'association pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025 ainsi qu'une bonne santé.

La présidente
Christine Trollé

La MAM les Chouettes c'est Chouette

La maison d'assistantes maternelles est un lieu privé qui accueille des enfants à partir de 2 mois et demi.

Sa capacité d'accueil maximale est de 12 enfants.

La MAM a pour mission de :

Répondre aux besoins variés des familles.

D'offrir un service de proximité.

De favoriser l'éveil, le développement, l'épanouissement de chaque enfant.

De développer l'apprentissage de la vie en collectivité.

La MAM est ouverte de 6h30 à 19h du lundi au vendredi.

3 nounous vous accueillent

Céline 0645990346

Laure 0620736763

Marie 0788007718

L'équipe de la MAM vous souhaite une très belle année 2025.

La joie, le bonheur, la santé pour tous.





L'entente sportive Mametz Rebecques compte 253 licenciés.



- 4 équipes séniors masculines
- 1 équipe séniors féminines
- 2 équipes d'U15
- 3 équipes d'U13 dont 1 équipe féminine
- 1 équipe d'U11
- 1 équipe d'U8/U9
- 1 équipe d'U6/U7

Vœux du Maire

21-01-2024



Repas des aînés

17-03-2024



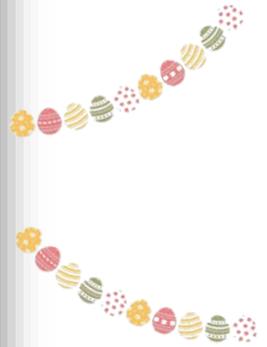
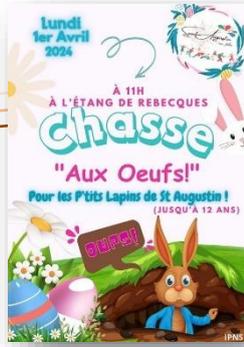
Concours de Belote

23-03-24



Chasse aux œufs

01-04-24



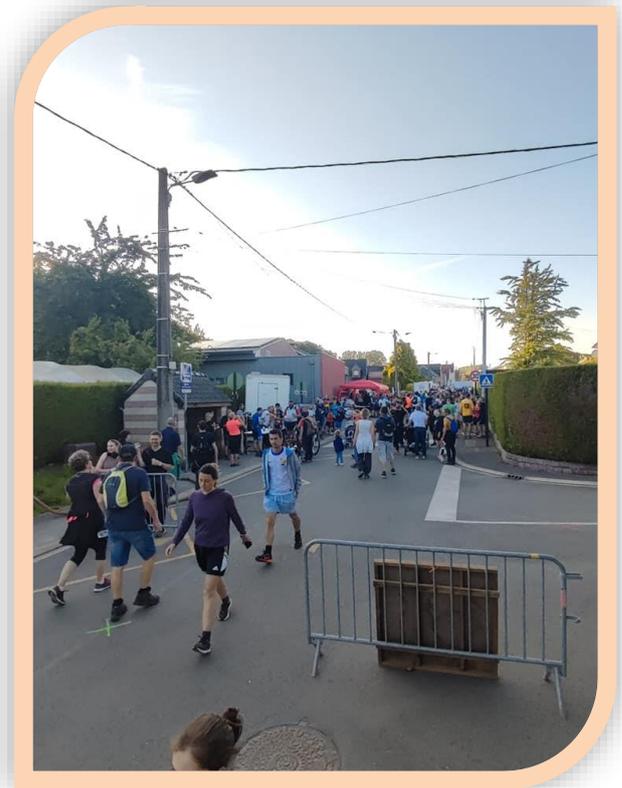
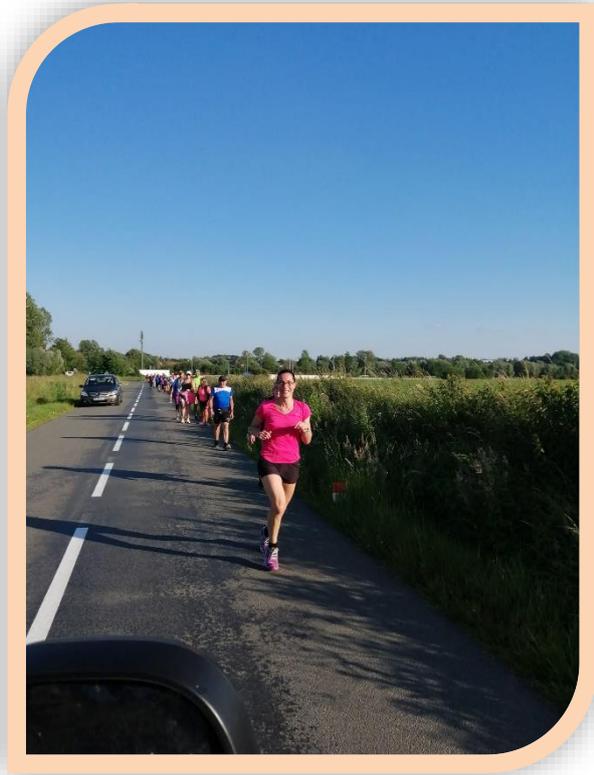
Brocante

19-05-2024



Randonnée pour Zoé & les autres

21-06-2024



Kermesse de l'école

22-06-2024



Inauguration du RPC

07-09-24



Halloween

26-10-24

HAPPY HALLOWEEN
LE CAMPING DE L'HORREUR !
Accueille pour la 3ème année tous les petits monstres de la commune.
Au rendez-vous des films lugubres, des scènes de crimes, des monstres, des surprises...
OCTOBRE
SAMEDI **26** 16 H 30
121 chemin des Etials, 62120 SAINT-AUGUSTIN
PROGRAMME :
16h30 - 18h00 : visite du camping
18h00 : ciné sous la tente !
21h00 : scène dissimulée !
Merci de ramener des crochets de coudeurs pour un jeu de piste



Comméoration du 11 novembre

11-11-24



Fête de Noël

07/08-12-24

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024
ARBRE DE NOËL
MONTÉE EN PARTIS / DÉTRES DE SAINT-AUGUSTIN DE
JUSQU'À 14H30

Stand couverts de Noël
Tous en collabo
Stand photo avec le père Noël
Différents jeux
Crêpes, chaussons chauds, vin chaud offert

LES SALLS PÉDAGOGIQUES
NOËL & VÉLOCITÉ

REPAS DE NOËL
À PARTIR DE 17H00

RÉSERVATION AVEC ADULTES
SAINT-AUGUSTIN DE SAINT-AUGUSTIN
PLACES LIMITÉES

Menu :
Apéritif : canolons, biscuits, café / thé gourmand
Entrée : Bœuf bourguignon
Plat : Poulet / Villes, légumes et sauce
Dessert : Fruits, fromage et crème
Boisson : Jus de fruits / Jus de légumes

Menu :
Apéritif : canolons, biscuits, café / thé gourmand
Entrée : Bœuf bourguignon
Plat : Poulet / Villes, légumes et sauce
Dessert : Fruits, fromage et crème
Boisson : Jus de fruits / Jus de légumes

52
LE PÈRE NOËL

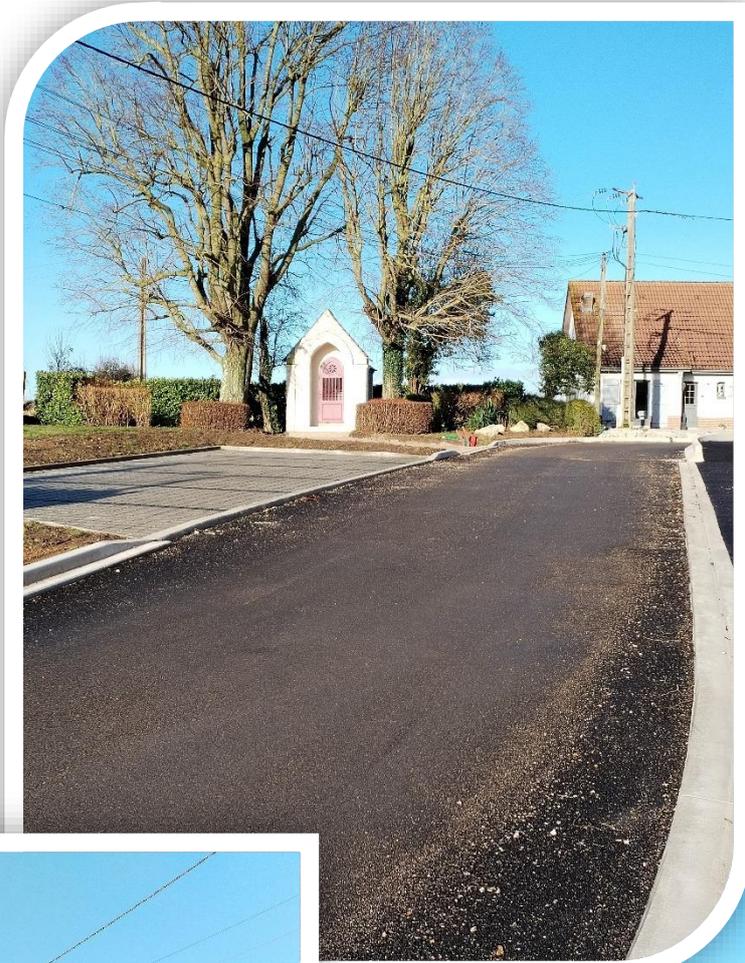


Arbre de Noël de l'école

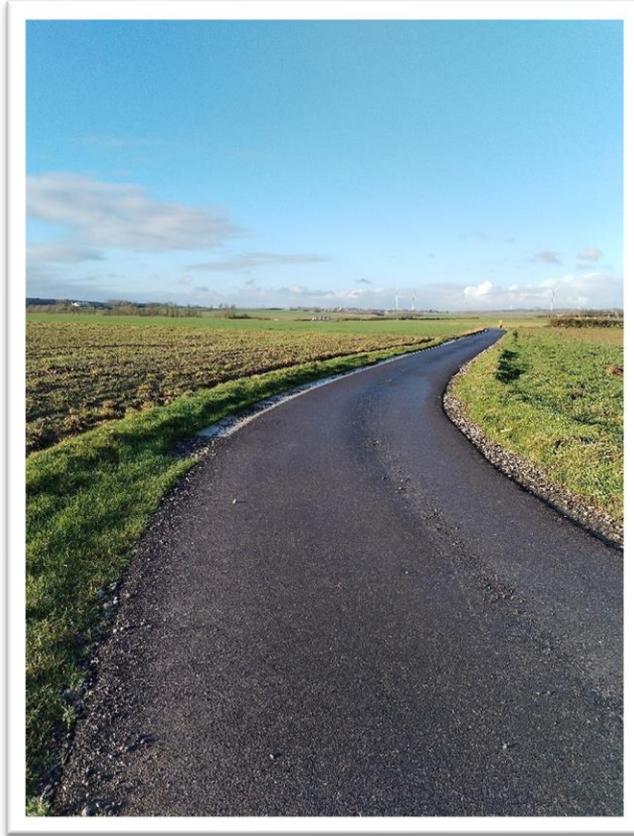


Travaux 2024

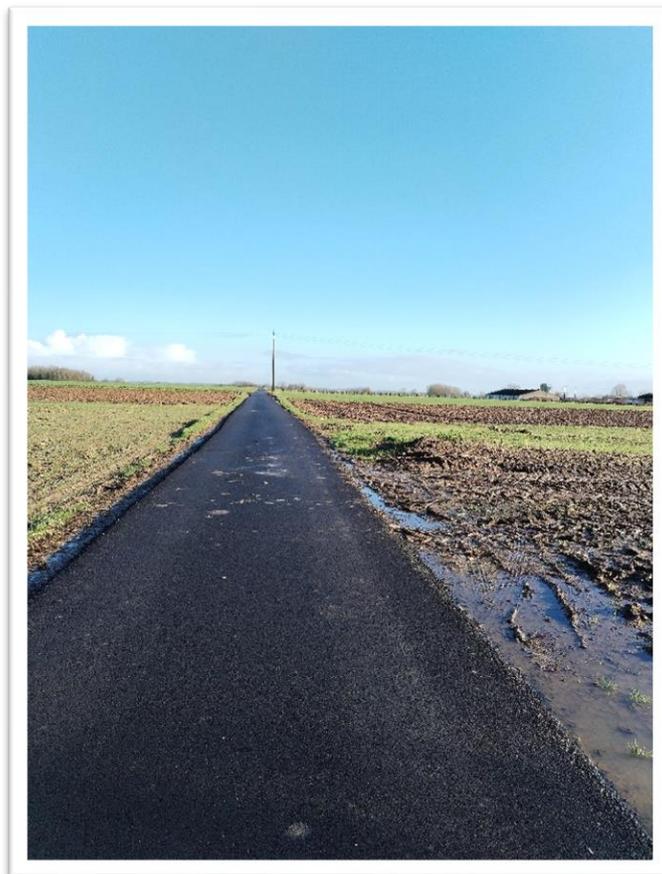
Rue de Saint Winocq



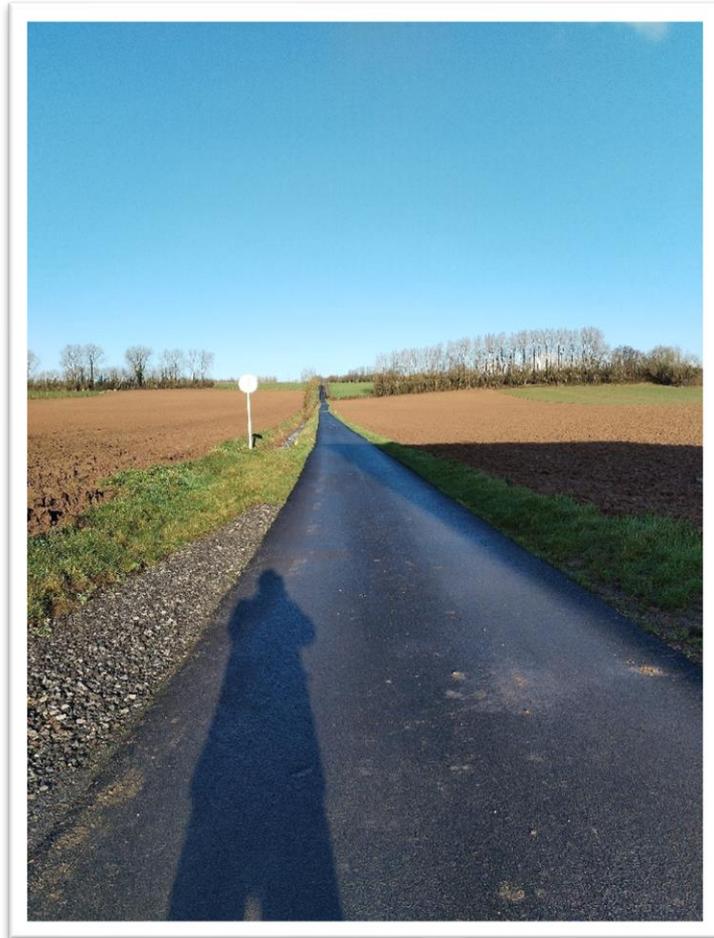
Rue des Pendants



Rue de Ligne



Rue de la Drève



Rue de la Lys



Curage des fossés



Boîte à lire



Dépôts d'ordures



Sans commentaire !!!

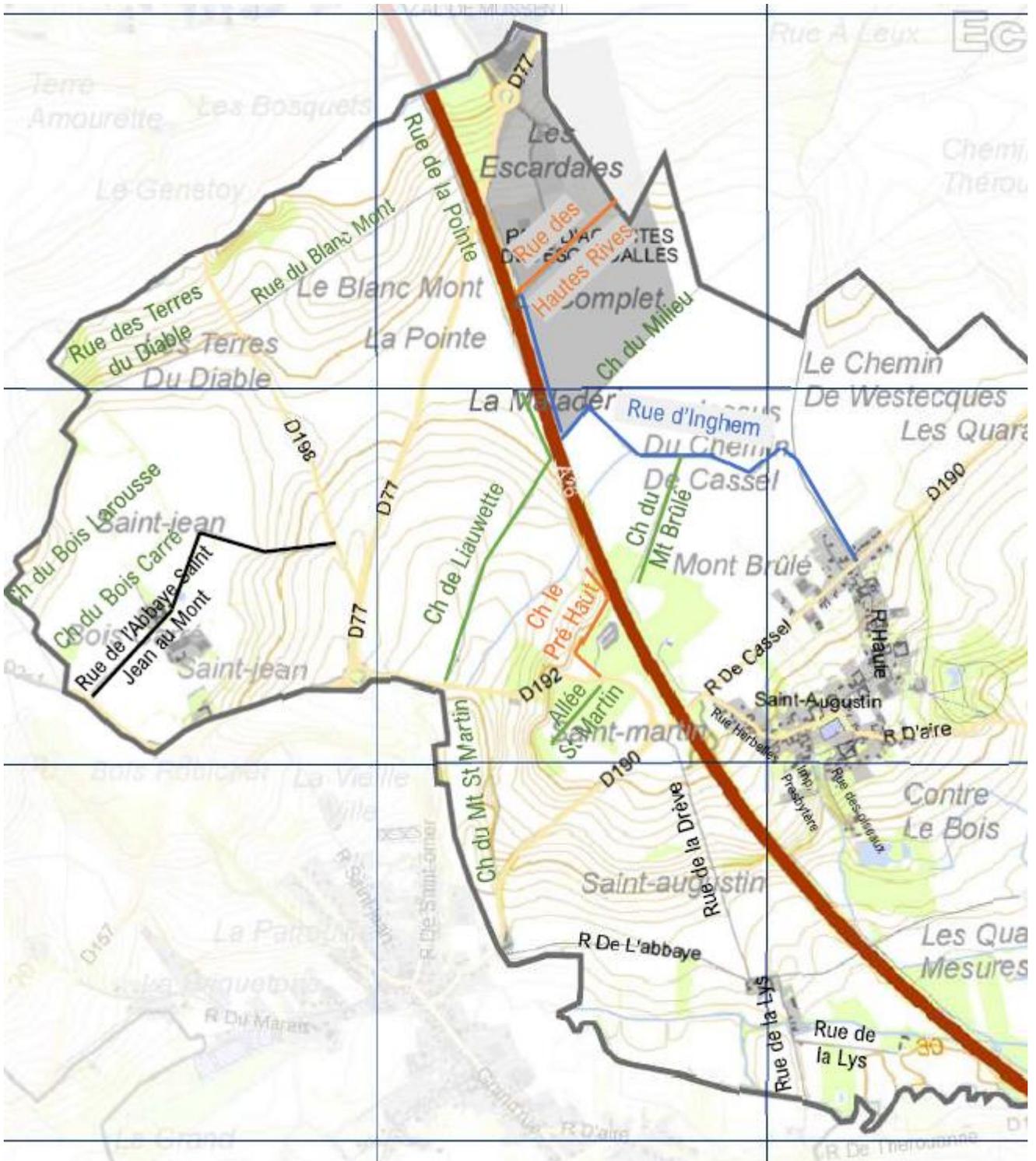
Le domaine des Écureuils

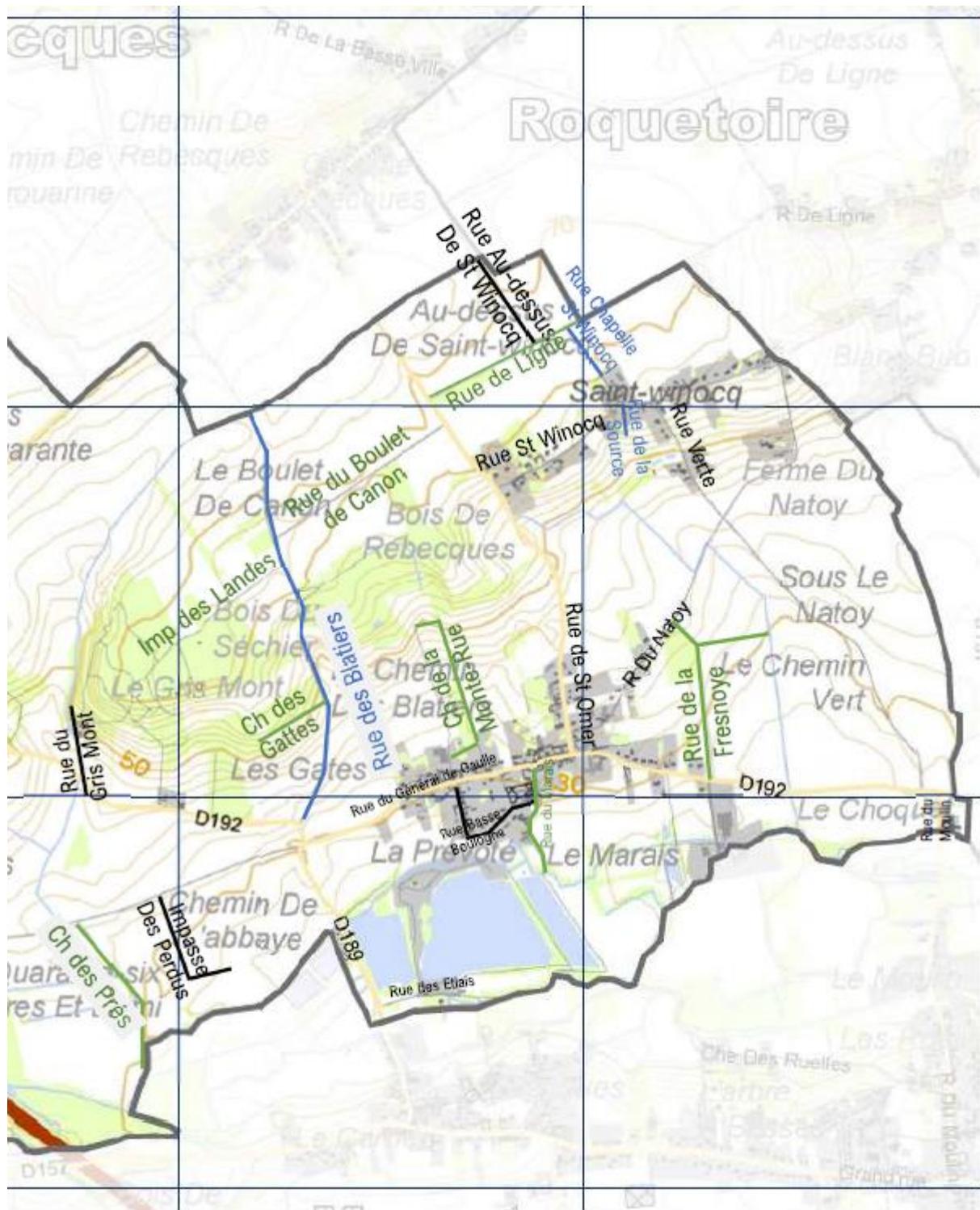


Le Domaine des Écureuils est composé de 18 Parcelles - viabilisées - libres de constructeur.

Sur le site de Terr-Immo : <https://www.terr-immo.com/nos-terrains/saint-augustin-clarques/> vous retrouverez toutes les informations relatives à ce projet.

Plan de la Commune





Les associations - Contacts



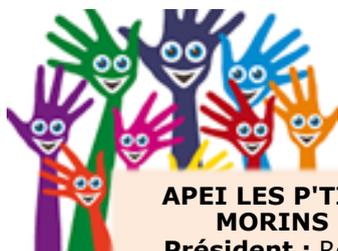
A travers champs
Président : Gérard SELLIER
30 Chaussée Brunehaut



ACPG CATM TOE
Veuves
Clarques/Ecques
Président : Gérard FERLIN
81 La Place à Ecques



ACPG CATM TOE
Veuves de
Mametz/Rebecques
Président : Michel HESDIN
21 rue de la Plaine Mametz



APEI LES P'TITS MORINS
Président : Rémi DECOSTER
45 rue d'Herbelles



La Tanche Rebecquoise
Président : Alain LEVECQUE
246 rue de Basse Boulogne



ESMR
MAMETZ/REBECQUES
Président : Jimmy MARTIN
Mametz



Rietz Chantez
Présidente : Christine TROLLE
292 rue d'Herbelles



St Augustin en fêtes
Président : Amaury DACQUIN 225 rue de Saint-Omer



Société de Chasse de Rebecques
Président : Jean-Pierre GOZÉ
1740 rue de St-Winocq



Société de Chasse de Clarques
Président : Florent VILETTE
480 place du Rietz



LE SQUALE
Président : Dominique PAUCHET
234 rue de Cassel

SDL

Sport Détente Loisirs
Président : Patrick MAES
29 route nationale à Racquinghem



MAM les chouettes c'est chouette
Présidente : Céline BRIQUET
55 rue des oiseaux

Calendrier des fêtes 2025

JANVIER

Dimanche 19 Vœux du maire

FÉVRIER

Samedi 1er Soirée Crêpes et Jeux - Association Rietz Chantez
Samedi 22 Concours de Belote – Saint Augustin en fête

MARS

Dimanche 16 Repas des aînés
Dimanche 16 Déversement de pêche
Samedi 22 Théâtre – Association Rietz Chantez
Dimanche 23 Théâtre – Association Rietz Chantez

AVRIL

Dimanche 6 Déversement de pêche
Lundi 21 Distribution chocolat de pâques – Saint Augustin en fête
Dimanche 27 Déversement de pêche

MAI

Mercredi 8 Fête de la victoire 1945
Dimanche 11 Déversement de pêche
Vendredi 30 Fête des voisins

JUIN

Dimanche 15 Déversement de pêche
Vendredi 20 Randonnée semi-nocturne – Saint Augustin en fête
Samedi 21 Fête du RPC de la Morinie

JUILLET

Dimanche 14 Fête Nationale - Vin honneur - Jeux l'après-midi - Ducasse

OCTOBRE

Date à définir Halloween – Saint Augustin en fête
Dimanche 19 Bourse aux jouets et vêtements - MAM
Vendredi 31 Don du Sang

NOVEMBRE

Samedi 8 Loto – Association La Tanche Rebecquoise
Lundi 11 Commémoration de l'armistice 1918

DÉCEMBRE

Samedi 6 Arbre de Noël – Saint Augustin en fête



*L'ensemble du conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
une très bonne année 2025*